

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE**

N°331 **BIO**
PRESSE

JUIN 2026



SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Les 1 et 2 juillet 2026, à Alixan (26)

Journées d'échanges techniques : « Agriculture biologique et qualité de l'eau : quels leviers dans les territoires ? »

<https://professionnels.ofb.fr/fr/annonce/journees-dechnages-techniques-agriculture-biologique-qualite-leau-quels-leviers-dans>

Les 21 et 22 juillet 2026, à Fürstfeldbruck, en Allemagne

The Organics Europe Youth Days 2026

<https://www.organicseurope.bio/get-involved/organics-europe-youth-days-2026>

Du 6 au 8 août 2026, à Moorea (Polynésie française)

RDV Tech&Bio 2026 Pacifique

<https://tech-n-bio.com/les-rendez-vous/agriculture-pacifique-2026/>

Le 4 septembre 2026, à Marciac (32)

Proléobio 2026

https://www.terresinovia.fr/fr/evenements/proleobio-2026-sud-ouest?_sc=ODc4NjY3NCMxODI2Nw%3D%3D

Du 15 au 17 septembre 2026, à Rennes (35)

Space

<https://www.space.fr/fr/>

Le 23 septembre 2026, en Europe

European Organic Day

<https://www.organicseurope.bio/get-involved/european-organic-day/>

Les 23 et 24 septembre 2026, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Les 28 et 29 septembre 2026, à Lyon (69)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

Le 29 septembre 2026, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon Semeurs de Bio (Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture)

Contact : semeursdebio@educagri.fr

Du 6 au 8 octobre 2026, à Cork (Irlande)

European Organic Congress 2026 (Preview le 23 juin 2026)

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Du 6 au 9 octobre 2026, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Du 13 au 15 octobre 2026, à Avignon (84)

Rendez-vous Tech & Bio Cultures méditerranéennes, dans le cadre du salon Med'Agri

<https://tech-n-bio.com/les-rendez-vous/cultures-mediterraneennes-2026/>

Les 29 et 30 octobre 2026, à Paris (75)

5th International Conference on Agroecology and Organic farming : « Inclusive Growth through Agroecology: Empowering Farmers, Protecting the Planet »

<https://organicfarming.plantscienceconferences.com/>

AGENDA (SUITE)

Les 3 et 4 novembre 2026, à Bruxelles (Belgique)

Organic Innovation Days 2026

<https://www.organicseurope.bio/events/organic-innovation-days-5/>

Le 17 novembre 2026, à Paris (14^{ème})

4èmes Rencontres des Grandes Cultures Bio

<https://www.terresinovia.fr/fr/evenements/4eme-rencontres-des-grandes-cultures-bio>

Du 26 au 29 novembre 2026, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 2 et 3 décembre 2026, au Centre des Congrès de la Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journées3r.fr/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

- [Ecologie et Ruralité Agriculture Durable](#)
- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Ecologie et Ruralité Energie](#)
- [Ecologie et Ruralité Environnement](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Santé](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Contrôle des Adventices](#)
- [Production Végétale Fertilisation](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Horticulture](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Petits Fruits](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Tropicale](#)
- [Recherche et Système Spécifique Recherche](#)
- [Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Formation](#)
- [Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture Durable

Contribution potentielle de la luzerne déshydratée à la souveraineté azotée et protéique de la France

POENTIS C. / LABANCA H.

Résumé rédigé par l'AFPF : Depuis les années 1970, les exploitations agricoles françaises se sont spécialisées, augmentant leur dépendance aux intrants de synthèse et aux importations de matières riches en protéines (MRP). Les crises récentes ont ravivé les débats sur la souveraineté protéique et azotée. La luzerne, légumineuse fourragère, est une solution prometteuse pour répondre aux besoins azotée et protéique de la France. En effet, elle permet de réduire les besoins en azote minéral de 53 kg/ha/an dans une rotation culturale de 11 ans avec 3 années de luzerne. En outre, première productrice de protéines à l'hectare, c'est environ 284 000 tonnes de protéines digestibles dans l'intestin (PDI) qui sont produites chaque année. Ainsi, en augmentant les surfaces cultivées, la luzerne pourrait remplacer une grande partie du soja importé. Cependant, des défis subsistent, notamment les coûts de récolte et de conservation, ainsi que la nécessité de débouchés locaux. La filière luzerne déshydratée permet une synergie

entre les zones d'élevage et de grandes cultures, contribuant à la souveraineté protéique et à la réduction des intrants de synthèse.

<https://doi.org/10.64256/FOU2469>

FOURRAGES N° 263, 01/09/2025, p. 49-52 (4)

réf. 331-039

Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

Agriculture et alimentation : Réduction des plastiques : l'affaire n'est pas dans le sac

PÉAN Valérie

Les conséquences pour la santé ou l'environnement des plastiques sont maintenant démontrées, mais les solutions avancées pour y répondre, comme le recyclage, buttent sur la complexité des processus, le manque de données fiables ou encore l'intrication du plastique dans nos modes de vie et de production. L'agriculture et l'alimentation utilisent a minima 20 % des plastiques consommés en France, en très grande majorité (91 %) pour les emballages des denrées et boissons. Toujours en France, seuls 35 % sont recyclés. De plus, même les plastiques dits biodégradables ne le sont pas vraiment : ils finissent en micro et nano particules dans notre environnement. En France, on relève 244 kg de plastique par hectare de terre agricole. Une étude pluridisciplinaire menée sur l'usage et les impacts des plastiques dans l'agriculture et l'alimentation a notamment montré le besoin d'une approche globale. Dans une logique de course aux brevets, les fabricants de plastiques cherchent de nouveaux composés, complexifiant leur formulation, sans vraiment penser aux usages ou au recyclage. Par ailleurs, le système actuel fait que le consommateur, qui achète avant tout le contenu d'un emballage, a la charge de trier ce dernier et le recyclage revient au collectif. Si le fabricant était responsable du devenir de l'emballage, il serait plus enclin à trouver des solutions, via par exemple des systèmes de consigne. Cependant, il faut une approche collective pour vraiment réduire l'usage de ces produits : Quels sont les usages essentiels des plastiques ? Pour qui ? Quels scénarios mettre alors en œuvre collectivement, jusqu'au recyclage, autour de ces usages ? Mettre en place une Conférence des Parties ou COP, à l'image de celle qui existe pour le climat, serait une des solutions, en permettant notamment de répondre à ces questions.

https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/sesame_n18-dec-2025-mission_agrobiosciences_inrae-web.pdf

SÉSAME N° 18, 01/12/2025, p. 42-47 (6)

réf. 331-011

Externalités de l'AB

DALLAPORTA Bastien

En 2024, l'ITAB a réalisé la mise à jour de ses travaux sur les externalités de l'agriculture biologique autour de quatre thématiques : le sol, la biodiversité, le climat et la santé. Le 8 octobre 2025, à l'occasion de la 13ème édition des BioThémas, cycle de conférences organisé par le Pôle Bio Massif Central, l'ITAB et la Ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou, les

principaux enseignements de cette étude relatifs à la biodiversité associée, à la santé humaine, et à l'atténuation du changement climatique ont été présentés. Le replay de cette intervention est disponible sur <https://youtu.be/wfr2OTljzSU>.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/12/biothemas2025-externalites-ab-dallaporta.pdf>

2025, 69 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 331-067

Néonicotinoïdes et betteraves : entre discours catastrophiste et réalité des chiffres

GÉNÉRATIONS FUTURES

Générations Futures a analysé l'impact de la suppression de l'insecticide acétamipride sur la filière betterave, en France. La culture de betterave sucrière est sensible au virus de la jaunisse, transmis par des pucerons. Certains acteurs de la filière betterave militent ainsi en faveur du retour de l'acétamipride, un néonicotinoïde interdit depuis 2019, pour lutter contre le puceron vecteur du virus. Générations Futures s'est basé sur les données agricoles Agreste (entre 2019 et 2025) pour estimer l'impact de l'absence du pesticide sur les rendements de betterave (insecticide autorisé en 2021 et 2022). Sur 5 années sans acétamipride (2019, 2020, 2023, 2024 et 2025), les rendements moyens étaient de 79,55 t/ha ; sur 2 ans avec acétamipride, les rendements moyens étaient de 81,96 t/ha, soit un écart de 3%. Sur la même période, les rendements en Allemagne étaient similaires, alors que l'acétamipride n'y a jamais été interdit. En parallèle, Générations Futures remarque que la production de betteraves n'apporte pas suffisamment de revenus aux producteurs, avec ou sans néonicotinoïdes, ce qui expliquerait les tensions sur cette filière. Selon différents rapports d'étude de l'Anses, d'Inrae ou encore du Programme national de recherche et d'innovation (PNRI), des alternatives pourraient être utilisées et des solutions plus systémiques permettraient de se rendre indépendants des pesticides : épidémiosurveillance, utilisation de plantes répulsives, destruction des résidus de culture, etc.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2026/02/rapport-betterave-1.pdf>

2025, 14 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 331-051

Que sait-on des effets environnementaux de l'agriculture numérique ?

LA ROCCA Pierre

Les solutions numériques (drones, capteurs, logiciels...) sont souvent prônées comme autant de solutions pour une agriculture durable. Or, les impacts environnementaux de ces technologies sont à la fois peu connus et peu étudiés. Pour mieux comprendre ces impacts, positifs ou négatifs, il conviendrait de ne pas rester uniquement sur la solution technique et le service qui en est attendu. Il faut, par exemple, avec une approche de type analyse du cycle de vie, prendre en compte les impacts, aussi bien au cours de l'utilisation d'un équipement qu'au moment de sa fabrication ou encore de sa fin de vie (recyclage). Il est aussi indispensable de tenir compte des infrastructures nécessaires pour la mise en œuvre d'une technologie donnée, comme le réseau nécessaire pour la transmission de données, ou les data centers indispensables pour le stockage de ces dernières. Les indicateurs pris en compte pour mesurer l'efficacité de

ces solutions numériques sont aussi à questionner car, souvent, ils ne prennent pas en compte les impacts environnementaux associés : la quantité de carburant consommée pour désherber une parcelle ne rend pas compte de la quantité totale de gaz à effet de serre émis à l'échelle de la parcelle par cette même action de désherbage. Ainsi, analyser les impacts environnementaux de cette agriculture numérique demande une approche globale, multicritères et à plusieurs échelles (ex. de la parcelle à l'environnement global de l'exploitation). A cela, s'ajoute la question du risque de création de monopoles : Qui maîtrisera ces nouvelles technologies et en contrôlera l'accès ? De plus, ces solutions ne doivent pas masquer d'autres options, comme le changement de pratiques, les réformes structurelles ou les modèles d'innovation partagée.

https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/sesame_n18-dec-2025-mission_agrobiosciences_inrae-web.pdf

SÉSAME N° 18, 01/12/2025, p. 55-57 (3)

réf. 331-010

Quels besoins face au changement climatique et comment mieux y répondre ?

TRAME / APAD / FADEAR / ET AL.

Interface est un projet Inter-Onvar (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale), qui vise à améliorer l'accompagnement des agriculteurs face au changement climatique. Les 6 membres du projet (Trame, Apad, Terre de Liens, Reneta, Terres en Villes et la Fadear) ont enquêté auprès de différents acteurs liés au développement territorial (agriculteurs, agricultrices, organismes de conseil, collectivités, etc.), afin d'identifier les besoins face au changement climatique. L'enquête a permis de mettre en avant des dynamiques et des actions variées, existantes ou à mettre en place, et concernant différents aspects : techniques, filière, sociaux, financement, gouvernance, liens avec la recherche, etc. Trois documents ont été édités : une infographie d'une page, une synthèse générale et une compilation des synthèses par structure.

<https://trame.org/quels-besoins-face-au-changement-climatique-et-comment-mieux-y-repondre/>

2025, 1 schéma bilan (1 p.), 1 synthèse générale (55 p.), 1 synthèse par partenaire (28 p.), éd. TRAME

réf. 331-059

Ressources : Stockage de l'eau : sous quelles réserves ?

GILLOT Lucie

Régulièrement, la question du stockage de l'eau en agriculture revient sur le devant de la scène et la polarisation des positions est de plus en plus marquée (les pour versus les contre), source de conflits et de blocages. Or, est-ce que, pour la recherche de solutions, toutes les questions sont prises en compte ? Et sur quoi portent les dissensions ? Pour les acteurs interrogés dans cet article, un premier point-clé est à prendre en compte : il n'est plus possible de démontrer par un raisonnement purement technique que telle ou telle solution est nécessaire. En effet, avec le changement climatique, nous ne pouvons nous appuyer sur aucun élément précis pour dire que telle ou telle retenue, de telle ou telle taille sera la bonne solution : impossible de savoir quelle sera la pluviométrie demain en un lieu donné. Par ailleurs, nous cherchons, avant tout, des solutions pour maintenir une ressource que nous percevons aujourd'hui comme abondante : or,

c'est une illusion. Cela mène alors à la question des usages et de la priorisation de ces derniers. Mais, répondre à cette question demande de définir, notamment, quel modèle d'agriculture est souhaité ou pas : nous sommes moins sur des conflits portant sur l'eau que sur des conflits de choix de société. Ceci complexifie l'identification de solutions à mettre en œuvre. Une piste pour faire avancer la situation serait peut-être la question du prix de l'eau. Si le prix de cette dernière était plus en adéquation avec sa rareté, l'eau deviendrait un enjeu économique qui permettrait des raisonnements économiques d'adaptation. L'approche serait aussi, peut-être, de sortir de la vision sectorielle (l'eau en agriculture, par exemple) pour une vision plus systémique, à l'échelle des territoires, et d'identifier, avec les populations concernées, comme c'est le cas en Tunisie, les actions prioritaires à mettre en œuvre localement.

https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/sesame_n18-dec-2025-mission_agrobiosciences_inrae-web.pdf

SÉSAME N° 18, 01/12/2025, p. 16-21 (6)

réf. 331-012

Riz de Camargue : Entre sel et mer

CASALEGNO Elsa / LE PALABE Abygaëlle

Le riz camarguais est intéressant pour la souveraineté alimentaire de la France, même s'il ne représente que 10% de la consommation française de riz. Il est aussi utile car il permet le maintien de l'agriculture en Camargue : l'eau du Rhône, qui arrive par les canaux pour irriguer le riz, permet de désaliniser les terres, pour implanter d'autres cultures ou pour les prairies voisines. La gestion des mauvaises herbes est la principale difficulté du riz camarguais. L'herbicide Avanza, épandu en agriculture conventionnelle, fait polémique. En bio (soit plus du quart des rizières de la région), les adventices sont gérées en allongeant les rotations (le riz revient tous les 6 ou 7 ans), mais les parcelles restent alors sèches plusieurs années, ce qui peut entraîner des remontées de sel. Par ailleurs, la riziculture de Camargue est aussi impactée par le changement climatique.

QUE CHOISIR N° 653, 01/01/2026, p. 48-51 (4)

réf. 331-017

Trois innovations dans le traitement des effluents

DELBECQUE Xavier

En viticulture, les caves rejettent des eaux usées, dont la dépollution est conseillée pour répondre aux enjeux environnementaux. Dans cet article, trois procédés de dépollution, testés, pour certains, par des domaines en viticulture biologique, sont présentés : une serre filtrante basée sur l'hydroponie, un traitement des effluents par lombricompostage, et l'épuration par lit planté de roseaux.

REUSSIR VIGNE N° 334, 01/12/2025, p. 20-21 (2)

réf. 331-063

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Circuits courts : Produire du tofu bio

MELIX Florence

Dans les Yvelines, la ferme Les Petits Evaurys cultive 130 ha en bio, dont du soja sur une dizaine d'hectares. Depuis 2021, la fille du gérant de la ferme a rejoint l'exploitation pour conduire le nouvel atelier de transformation du soja en tofu. 150 000 euros ont été investis pour aménager une grange en laboratoire et en bureau. Les graines de soja sont récoltées en automne, elles sont mises à tremper, puis cuites jusqu'à ébullition. L'ajout de sel et de magnésium permet de faire coaguler le soja. Le tofu obtenu est pressé, découpé et conditionné sous vide ou en bocaux. Certains tofus sont fumés ou aromatisés (thym, piment, ail, etc.). Ils sont vendus en circuits longs et courts (Amap, magasins bio, etc.), à un prix compris entre 3 et 4,80 € les 200 g.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4133, 03/10/2025, p. 56 (1)

réf. 331-022

Dans leur ferme, tout est cuisiné

RAPEGNO Julien

En Haute-Loire, un couple a ouvert, en 2014, une auberge paysanne, la Table de Vailhac. Sa particularité : la grande majorité des aliments qui y sont cuisinés, à l'exception des produits laitiers, de l'huile et du vin, sont produits sur place et selon les principes de l'agriculture biologique. Ainsi, sur une quinzaine d'hectares, sont présents des légumes, des céréales transformées en farines, cinq vaches et leur suite, des cochons, des agneaux et des volailles. Les menus sont conçus en fonction des produits disponibles.

MONTAGNE (LA) N° 18/11/2025, 18/11/2025, p. 5 (1)

réf. 331-087

Fermoscopie du GAEC Les Chemins de Traverse : un système herbager économe et autonome qui repose sur la valorisation des productions en direct

TERRES Tiphaine

Le GAEC Les Chemins de Traverse, en Vendée, est né de la reprise, par un couple hors-cadre familial en reconversion professionnelle, d'un élevage de bovins allaitant en 2013. A travers cet article, l'évolution de l'exploitation, très liée aux objectifs des deux éleveurs, est retranscrite. La reprise de la ferme s'est accompagnée d'entrée de jeu d'un changement de race (de Blonde d'Aquitaine à Limousine), d'une conversion à l'agriculture biologique et de la recherche de débouchés en vente directe. Le maïs et le colza ont également laissé la place à de nouvelles prairies et à des méteils. Puis, des céréales, valorisées en pain, ont complété l'assolement. Aujourd'hui, toute la production (viande et pain) est vendue en direct via un magasin de producteurs, trois AMAP, un magasin spécialisé bio et un restaurant scolaire.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOUT TREFLE (L') N° 118, 01/12/2025, p. 8-10 (3)

réf. 331-070

Dossier : Accompagner les fermes collectives

BUGNOT Fabrice / SALIERI Luisa / LOVELUCK William / ET AL.

Les fermes collectives se développent depuis une dizaine d'années et, au-delà de leur diversité, elles sont une réponse pour des porteurs de projet, souvent hors cadre familial (mais pas seulement), qui cherchent à limiter l'investissement en capital, à développer l'agroécologie, la complémentarité entre activités, ou encore l'entraide. Ce dossier, à travers le portrait de plusieurs de ces fermes et le témoignage de chercheurs et d'acteurs du développement agricole, montre la diversité de ces fermes et comment elles contribuent à la transformation des systèmes agricoles et alimentaires, à l'évolution de la vie dans les territoires ou du lien entre agriculteurs et consommateur. Accompagner de tels projets demande de mobiliser des compétences très diverses, en matière de production agricole et de commercialisation, mais aussi de structurations juridiques du fait de la diversité des activités réalisées (dont certaines non agricoles) et des acteurs potentiellement impliqués (producteurs, collectivités, consommateurs...), ainsi que d'animation de collectifs. En effet, au-delà des enjeux liés au capital, la transmission dans les fermes collectives interroge aussi le collectif en lui-même : il est important à la fois d'apprendre à travailler ensemble, de veiller à bien intégrer les nouveaux et d'anticiper les départs, pour ainsi maintenir un collectif vivant.

TRANSRURAL INITIATIVES N° 507, 01/05/2025, p. 13-28 (16)

réf. 331-013

Observatoire des accompagnements à l'installation et à la transmission : 2025

RESEAU CIVAM

Le réseau Civam a enquêté auprès de 285 porteuses et porteurs de projets et de 65 personnes transmettant leur ferme afin d'évaluer le parcours d'accompagnement installation et transmission du réseau Civam, en 2025. Par rapport au parcours en point accueil installation (PAI) national, les personnes accompagnées par les Civam sont plus âgées (37 ans, en moyenne), sont plus souvent des femmes (52 %) et sont plus souvent non-issues du monde agricole (84 %). En moyenne, un parcours d'installation dure 3 ans, avec plusieurs organismes accompagnants ; en général, le Civam intervient surtout sur les deux premières années (clarification du projet, point sur les compétences, mise en contact pour des stages, etc.). Après un an d'accompagnement à l'installation, 27 % des porteurs de projets souhaitent s'installer en collectif et 40 % envisagent des productions secondaires (en premier lieu, la transformation à la ferme). 80 % des installé.es envisagent la labellisation bio ou Nature&Progrès, contre seulement 19 % des projets en PAI. 67% des fermes souhaitent commercialiser en circuits courts. Concernant les personnes souhaitant transmettre leur ferme, 33 % sont en GAEC et 75 % ont une activité de transformation. Le Civam conseille d'organiser sa transmission 10 ans à l'avance, notamment si des restructurations de la ferme sont nécessaires.

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/type-de-document/infographie/observatoire-2025-accompagnements-a-linstallation-transmission-infographie/>

2025, 6 p., éd. RÉSEAU CIVAM

réf. 331-053

« La médiation a sauvé mon installation »

PERROT Catherine

En Loire-Atlantique, à Pannecé, une ferme bio élève des bovins viande de race Angus, pour de la vente directe. Cette ferme est gérée, depuis 5 ans, par le fils de l'ancien éleveur, parti à la retraite. Les relations professionnelles et personnelles entre le fils et le père se sont dégradées, notamment à cause des nombreux changements depuis la reprise (conversion en bio, passage de bovins lait à bovins viande, système herbager, etc.). Le travail d'une médiatrice professionnelle a permis d'apaiser la situation.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 340, 01/10/2025, p. 45 (1)

réf. 331-025

Outils pratiques : Argumenter pour convaincre : spécial systèmes de paniers/Amap

CHABAUD Léonie

En Bretagne, pour la vente de légumes, il existe plus de 150 systèmes de vente de paniers en Amap. Après une croissance importante, le nombre de clients inscrits stagne, voire diminue. Différents arguments existent pour remobiliser de potentiels clients. La qualité des légumes dans le panier est un critère majeur de fidélisation. En proposant différentes durées d'engagement, notamment une période d'essai de 4 semaines, les clients peuvent tester, à court terme, l'Amap avant de s'engager plus longtemps. Accepter jusqu'à trois semaines de pause permet de régler le problème des vacances. Pour rassurer les nouveaux clients, il est également conseillé de bien clarifier les attentes vis-à-vis de leur participation dans l'Amap et de montrer des exemples concrets de paniers. Concernant le contenu des paniers, il est possible de proposer différentes tailles pour s'adapter aux ménages. Un travail de sensibilisation, avec des recettes, favorise l'adoption de certains légumes inconnus. En hiver, la diversification du panier peut se faire avec des conserves, de l'achat revente, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 318, 01/01/2026, p. 22-23 (2)

réf. 331-044

La récolte de la sève de bouleau bat son plein

CHAZAL Gaëlle

Une productrice bio de petits fruits et de sorbets du Puy-de-Dôme témoigne de sa collecte de sève de bouleau respectueuse de l'arbre. Elle commercialise la sève en circuits courts (vente directe, magasins bio, marché).

MONTAGNE (LA) N° 19/03/2026, 19/03/2026, p. 5 (1)

réf. 331-018

Retour d'expérience : L'appui d'un réseau pour transformer à la ferme

LAFEUILLE Bérengère

Le réseau « Invitation à la ferme » regroupe des fermes laitières bio françaises, qui produisent des yaourts et des desserts à la ferme. « Invitation à la ferme » est une marque reconnue, avec des process de transformation et des emballages standardisés. Dans le Rhône, le gérant d'une ferme laitière bio, à Deux-Grosnes, témoigne de son intégration au réseau : formation des salariés, conception de l'atelier, commandes groupées, etc. Depuis l'installation de ce nouvel atelier, le chiffre d'affaires de la ferme a triplé.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4133, 03/10/2025, p. 57 (1)

réf. 331-023

Ecologie et Ruralité Energie

Agrivoltaïsme : Les marchands de soleil feront-ils des merveilles ?

DEMIANS Judith

L'agrivoltaïsme : une pratique pleine de promesses ? C'est ce qu'annoncent les acteurs de cette filière, qui mettent en avant, auprès des agriculteurs, plusieurs avantages, en plus du loyer perçu pour l'accueil au sol de panneaux, comme la protection des cultures ou des troupeaux face aux aléas climatiques. Le cadre légal permettant l'implantation d'installations photovoltaïques sur des terres agricoles est récent et compte encore certaines zones d'ombre. Si, par exemple, la production agricole doit rester significative (90 % du rendement d'une zone témoin), ou si le taux de couverture des panneaux ne doit pas dépasser 40 % de la surface, il y a peu d'indicateurs proposés pour évaluer le respect de ces critères. Par ailleurs, peu d'études indépendantes existent sur l'impact de telles installations, mais les premiers résultats en la matière posent question : à titre d'exemple, une étude pilotée par INRAE montrerait que l'objectif du maintien de 90 % du rendement avec des couvertures de la surface à 40 % n'est pas possible (25 % de couverture serait un maximum). Par ailleurs, les objectifs d'atteindre, en France, une production de 100 GW d'énergie solaire pourraient être atteints en mobilisant seulement des espaces artificiels (toitures, hangars...), selon le Conseil National de Protection de la Nature et, selon un rapport de 2019 de l'ADEME, l'utilisation des toitures pourrait fournir 364 GW. Ainsi, l'agrivoltaïsme est loin d'être la seule option, mais elle a l'avantage d'être rentable pour les acteurs du photovoltaïsme qui peuvent aussi profiter des situations financières parfois précaires des agriculteurs pour « placer » leurs projets. Si, économiquement, cela peut être une bonne opportunité pour un producteur, collectivement, il serait légitime de s'inquiéter de l'impact si de tels projets se multipliaient.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 315, 01/10/2025, p. 16-17 (2)

réf. 331-108

Mission Levy-Tuot : Les renouvelables rapportent aussi à la puissance publique

RESEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

Une mission sur l'optimisation des soutiens publics aux énergies renouvelables électriques et au stockage d'électricité a été lancée par le gouvernement en décembre 2025, afin d'évaluer le coût du soutien aux énergies renouvelables électriques. Avec ce document, le Réseau Action Climat souhaite contribuer au travail et démontrer, données à l'appui, que les énergies renouvelables ne sont pas un engagement financier majeur pour la puissance publique, mais, au contraire, une ressource pour le budget de la collectivité, si sont pris en compte les emplois créés, les recettes versées par les entreprises aux collectivités, les coûts de raccordement...

<https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2026/03/mission-levy-tuot-fiquet-rac.pdf>

2026, 3 p., éd. RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

réf. 331-003

Ecologie et Ruralité Environnement

De la biodiversité comme un humanisme

SELOSSE Marc André

Cet ouvrage, rédigé par un écologue et botaniste, présente les enjeux de la biodiversité et l'importance de la protéger, en remettant en perspective tout ce qu'elle peut garantir, faire gagner et éviter de pire pour l'humanité. Il fait le point sur la perte actuelle de diversité génétique et ses causes, ainsi que sur le rôle de la diversité génétique sur les écosystèmes et sur la santé humaine. L'ouvrage traite également de l'aspect économique de l'inaction pour la biodiversité, qui est estimée à 479 milliards de dollars par an dans le monde. Pour l'auteur, protéger la biodiversité est un acte d'humanisme.

2026, 96 p., éd. ÉDITIONS DU SEUIL

réf. 331-100

Perspectives de l'environnement sur la triple crise planétaire : Enjeux, évolution et liens entre les politiques publiques

OCDE

La triple crise planétaire comprend le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, qui sont étroitement liés et dont les effets se renforcent mutuellement. Les enjeux de cette triple crise planétaire et les liens entre ces crises sont présentés, ainsi que des projections sur l'évolution de l'environnement jusqu'en 2050 si les politiques actuelles demeurent inchangées. La température moyenne mondiale connaîtrait une hausse allant jusqu'à 2,1°C en 2050, par rapport à l'ère préindustrielle, tandis que l'indice d'abondance moyenne des espèces terrestres continuerait de baisser. Les émissions de polluants diminueraient dans l'air, mais s'accroîtraient dans l'eau et dans les sols et les rejets de plastique dans l'environnement augmenteraient de 22 à 37 millions de tonnes. Les interactions entre les politiques destinées à lutter contre le changement climatique, contre la perte de biodiversité et contre la pollution sont analysées. Ce rapport décrit également, à l'intention des pouvoirs publics, six actions prioritaires à mettre en place. Les trois premières ont pour but de traiter en profondeur la triple

crise planétaire et ses moteurs sous-jacents : Comblent les principales lacunes en matière de recherche et d'évaluation ; Renforcer la prise en compte des liens d'interdépendance dans les rapports et les plans nationaux ; Aligner les financements et l'affectation des ressources publiques. Les trois dernières actions sont : Atténuer les effets imprévus de la transition vers des énergies propres ; Transformer l'utilisation des ressources ; Repenser les systèmes alimentaires.

https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2025/11/environmental-outlook-on-the-triple-planetary-crisis_13752c08/9a81fa5c-fr.pdf

2025, 452 p., éd. OCDE

réf. 331-088

Marché Filière

Conjoncture nationale

UZUREAU Anne

En septembre 2025, on comptait 3 654 livreurs de lait bio, en France, soit -6% par rapport à 2024 et -15% par rapport à juin 2022. Sur une année glissante, 1,13 milliard de litres de lait bio ont été collectés en septembre 2025, dont 60 % dans le Grand Ouest. Un rapport du Cniel suggère que le nombre de cessations pourrait continuer à augmenter en 2025-2026, avec, notamment, une poursuite de la hausse des déconversions (37 % des cessations en 2022 vs 67 % en 2025). La fabrication des produits laitiers bio a réaugmenté en 2025 (produits frais : +4,6% ; fromages : +5,9%), après une baisse entre 2023 et 2024. Cependant, des épisodes de pénuries de matières grasses bio (crème, beurre) ont été observés en 2025. Le prix du lait bio a augmenté légèrement, atteignant 506,6 €/1 000 litres en moyenne en 2025, mais avec un écart avec le conventionnel qui se réduit fortement : seulement +40 € pour le lait bio en 2025. Le prix de revient du lait bio, en 2024, dépassait 560 €/1 000 litres, soit 77 € de plus que le conventionnel. La consommation de produits laitiers bio semble se stabiliser dans les GMS, avec notamment une hausse des ventes d'ultra-frais bio, malgré une baisse persistante du nombre de références en GMS. La part de produits bio dans la restauration collective augmente progressivement, et atteignait 10,3 % en 2024 ; néanmoins, si la loi Egalim était respectée (20% d'achats en bio), les estimations montrent que 100 millions de litres de lait bio supplémentaires pourraient être absorbés.

https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/FicheCAB-filiere_lait23-janvier2026-VF.pdf

LETTRE FILIÈRE LAIT CAB N° 23, 01/01/2026, p. 1-5 (5)

réf. 331-119

BioED s'étend aux points de vente : Un nouveau référentiel RSE pour la distribution spécialisée

SYNABIO

A l'origine principalement consacré à la transformation, le label RSE BioED s'étend maintenant à la distribution spécialisée. Si la méthode d'audit a dû être adaptée aux points de vente, afin de ne pas perturber leur activité, BioED maintient ses six grandes thématiques pour assurer la continuité du référentiel : la gouvernance de l'entreprise ; les relations et les

conditions de travail ; l'environnement ; les pratiques d'achat et de vente responsables ; la santé, la naturalité et la transparence des produits ; l'ancrage territorial. L'importance accordée à chaque thématique a été ajustée pour mieux correspondre aux enjeux spécifiques des magasins bio. Neuf magasins bio ont obtenu la labellisation RSE avant la mise en place généralisée du dispositif.

BIO LINEAIRES N° 122, 01/01/2026, p. 79 (1)

réf. 331-084

Une coopérative sauvée par un partenariat commercial

JULIEN Cécile

La coopérative laitière Lait bio du Maine, en Mayenne, a signé un contrat pour la production de fromage de raclette au lait cru bio, avec la coopérative C'est qui le patron ?! (CQLP), en 2024. Ce contrat a permis de passer la production de fromage de la coopérative de 200 à 240 tonnes (soit 2,4 millions de litres de lait). Le plateau de 400 g de raclette est vendu 9,88 €, pour une rémunération des éleveurs à hauteur de 590 €/1 000 litres de lait.

REUSSIR LAIT N° 406, 01/11/2025, p. 67 (1)

réf. 331-001

Dossier : Distribution spécialisée : Le marché en 2025

BIO-LINEAIRES / OLLIÉ Bernard / CIRCANA (ex-IRI) / ET AL.

En 2025, Biocoop représentait 44 % des parts de marché du réseau spécialisé bio, en chiffre d'affaires (CA). Globalement, le chiffre d'affaires des magasins spécialisés bio (MSB) a augmenté de 6,5 % et le panier moyen de 3,1 % pendant les onze premiers mois de 2025, par rapport à la même période en 2024. Stagnant depuis 2023, les ouvertures de MSB ont affiché leur score le plus bas depuis le début du suivi de l'évolution du parc de magasins bio par Bio Linéaires (2010), avec seulement 20 ouvertures en 2025. Cependant, le nombre de fermetures a diminué, avec 96 fermetures en 2025, contre 127 en 2024. La tendance s'améliore pour les produits de grande consommation bio, en 2025, avec une progression en valeur atteignant les 1,4 %, tandis que le déficit des volumes s'est fortement réduit et se limite à -0,7 %. A l'occasion de son 20ème bilan, Bio Linéaires présente l'évolution des CA alimentaires bio réalisés en réseau spécialisé bio, des surfaces de ventes cumulées, du CA moyen au m² et du nombre de points de vente. Ce dossier fournit également une carte de France 2025 des MSB, par région, ainsi que le bilan des enseignes nationales, régionales et des groupements bio en 2025.

BIO LINEAIRES N° 122, 01/01/2026, p. 33-55 (13)

réf. 331-083

L'engagement prix : Une promesse tenue par les enseignes bio

OPTI-MIX

Opti-Mix Etudes a analysé l'évolution des prix en magasins spécialisés bio et s'est notamment penché sur l'engagement prix d'une enseigne, avec 247 produits concernés. Une baisse significative des prix sur les produits engagés a pu être remarquée, avec -7,6 % en moyenne sur l'ensemble des produits analysés. L'enseigne respecte son engagement prix et un écart des tarifs

conséquent avec les enseignes concurrentes en découle. Ainsi, les prix de 10 références analysées sont entre 13 % à 33 % plus élevés chez les concurrents que chez l'enseigne engagée. BIO LINEAIRES N° 122, 01/01/2026, p. 11 (1)

réf. 331-080

Lait bio : une salle comble à l'interpro, des chiffres en berne... et une filière à un tournant

BIZE Niels

A l'occasion d'une Commission Laitière Biologique Interprofessionnelle, en 2025, l'Agence BIO et le Cniel ont présenté différents chiffres sur la filière lait bio. En France, le nombre de fermes livrant du lait bio a diminué de 15 % entre 2022 et 2025, représentant 3 654. En 2024, 2/3 des arrêts étaient des déconversions, contre 1/3 en 2022, du fait de la fragilité du marché bio. En 2025, la production de lait bio atteignait 1,126 milliard de litres (- 6 % par rapport à 2024). Le prix de revient du lait bio était estimé à 570 €/1000 litres, pour un prix moyen de vente de 506 €/1000 litres (seulement 40 € de plus que le conventionnel). En parallèle, le marché des produits laitiers bio semblait rebondir en 2025 : +2% en octobre dans les GMS, +6% en 2025 dans les magasins spécialisés, +2% en restauration collective (10% des produits laitiers consommés en restauration collective sont bio), etc. L'analyse de la filière montre également une mutation des systèmes bio : en Grand Ouest, le nombre de fermes laitières bio a augmenté de 5% en 5 ans, alors que le cheptel a augmenté de 17%, montrant l'agrandissement moyen des fermes.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 318, 01/01/2026, p. 18-19 (2)

réf. 331-042

Marges sur les fruits et légumes Bio de la distribution : Une péréquation des marges au détriment du budget des consommateurs et du revenu agricole

UFC-QUE CHOISIR

Dans ce rapport, l'association Que Choisir Ensemble présente les résultats de son étude, menée en mai 2026, sur les marges réalisées par la grande distribution sur les fruits et légumes bio, pour lesquels des prix particulièrement élevés sont observés, pénalisant leur accessibilité pour les consommateurs. Pour ce faire, Que Choisir a épluché les données officielles du Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM). Pour 11 fruits et 13 légumes étudiés, il apparaît que la marge pratiquée sur ceux issus de l'AB est, en moyenne, 81 % plus élevée que pour les fruits et légumes conventionnels, et ce sans logique apparente. Ces pratiques pénalisent, in fine, le consommateur, avec un panier près de 60 % plus cher qu'en conventionnel, mais aussi l'agriculteur, qui ne récupère que 38 % du surcoût appliqué, contre 57 % pour la grande distribution. UFC-Que Choisir alerte aussi sur les différences de pratiques de marges entre les fruits et légumes et la junk food.

<https://www.quechoisir.org/action-que-choisir-ensemble-prix-des-fruits-et-legumes-bio-la-grande-distribution-persiste-dans-une-politique-de-surcharge-irresponsable-n176506/?dl=159318>

2026, 27 p., éd. UFC-QUE CHOISIR

réf. 331-071

Natexpo 2025 : 10 843 visiteurs et un bond de l'efficacité business

DUPONCHEL Laura

Natexpo 2025 a accueilli 10 843 visiteurs professionnels, du 30 novembre au 2 décembre. Le nombre de visiteurs par exposant a augmenté de 44 % par rapport à 2023. Natexpo 2025 a également compté 25 % de nouveaux exposants et a mis en lumière 500 innovations, par le biais des Trophées Natexpo, de la Galerie des Nouveautés et des stands. La portée à l'international du salon progresse également, avec 16 % des visiteurs venant de l'étranger, contre 14 % en 2023. Avec cette édition 2025, Natexpo consolide sa réputation de plateforme incontournable de rencontres pour les acteurs du bio et révèle une dynamique de relance pour la filière bio. Un encart est consacré au Village des Distributeurs Spécialisés.

BIO LINEAIRES N° 122, 01/01/2026, p. 80-81 (2)

réf. 331-085

Nouveautés : Vu au Space ; Vu au Sival

RIPOCHE Frédéric / COISNE Marion

Nor-Feed a conçu le complément alimentaire Nor Grappe, utilisable en bio, à base d'extraits de raisins ; riche en polyphénols et en antioxydants, ce complément améliore le statut osseux des poulettes et augmente les rendements laitiers des vaches, notamment en stress thermique. Distribuée par Altilis, Hungrayeast est une levure inactivée issue de l'amidonnerie du maïs, facilement digestible, riche en protéines (48 à 50 % de protéines brutes) et utilisable en bio. La coopérative Déshyouest, basée en Ille-et-Vilaine et en Mayenne, compte 1 200 adhérents, dont 650 produisent de la luzerne, en bio pour 25 % d'entre eux ; la coopérative déshydrate la luzerne (prestation à 210-220 €/t en bio), en petits pellets (6 mm) adaptés aux robots de traite. L'Amylo-X WG est un produit à base de Bacillus, fabriqué par l'entreprise Certis-Belchim ; il permet de lutter contre les bactérioses des tomates et des oignons, contre l'oïdium des cucurbitacées, etc. Développé par Amoéba et distribué par Koppert, le produit de traitement Tiagan est fabriqué à base de lysat d'amibes et permet de lutter contre le mildiou et l'oïdium de la vigne. Conçu par l'entreprise Elatec, l'Enroul'tout est un enrouleur hydraulique polyvalent (récupération des tuyaux, de P17, de bâches, etc.), qui fonctionne sur attelage trois points du tracteur, spécialement pensé pour les petites exploitations. L'entreprise INCérès développe deux produits à base d'huiles essentielles, le premier pour lutter contre D. Suzukii et le deuxième contre les pucerons ; ces deux produits sont en attente d'autorisation de mise sur le marché.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 44-45 (2)

réf. 331-131

Orge : Les malteries, maillon essentiel de la filière orge brassicole

EVENAT Yann

Créée en 2019, la Malterie de Bretagne est une Société d'Intérêt Collectif (SIC) qui transforme, en malt, 1 500 tonnes d'orge bio par an. Toute l'orge provient de Bretagne et tout le malt est vendu en filière régionale (50 à 55 brasseries), grâce à un système de partenariats solide. La malterie mélange les lots d'orge pour obtenir un produit homogène. La structure mise sur l'autonomie énergétique, avec notamment un système de chaudières à plaquettes de bois, complété par du gaz en appoint. L'usine comprend 3 germoirs qui intègrent, chacun, le trempage, la germination et le touraillage, pour une qualité optimisée. L'usine fonctionne

7 jours/7 et est gérée par 3 salariés. Les coproduits (cosses, grains cassés) sont valorisés en alimentation pour le bétail. Autre exemple de malterie : l'entreprise Yec'hed Malt, dans le Morbihan, transforme jusqu'à 500 tonnes d'orge bio/an. L'entreprise contractualise avec des fermes bio bretonnes. Elle fournit 80 brasseries régionales.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 318, 01/01/2026, p. 26-27 (2)

réf. 331-046

Transformation : Une huilerie au secours du bio

ZOIA Christophe

Dans le Gers, la coopérative Val de Gascogne a investi 5 millions d'euros dans une nouvelle huilerie de tournesol bio. Dès 2026, l'huilerie vise 3 500 tonnes de graines à écraser, et 10 000 t/an à terme. En 2025, l'huilerie a déjà produit 1 million de litres d'huile et 2 500 t de tourteaux. Néanmoins, le contexte bio en grandes cultures est compliqué ; certaines fermes de la coopérative ont d'ailleurs réduit leurs surfaces bio. Cette huilerie pourrait renforcer la filière, avec notamment des contrats sur 2 ou 3 ans.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4133, 03/10/2025, p. 24 (1)

réf. 331-021

Marché Santé

Manufacturing doubt: How the industry downplays TFA's toxicity

Créer le doute : Comment l'industrie minimise la toxicité des TFA

LYSIMACHOU Angeliki / MUILERMAN Hans / ROYNEL Salomé

Les TFA sont des polluants persistants, mobiles et solubles, principalement issus de la dégradation des PFAS, eux-mêmes majoritairement issus de pesticides. Les TFA se retrouvent dans les sols, les eaux souterraines et, in fine, dans l'eau potable. Néanmoins, la réglementation européenne n'interdit pas les pesticides PFAS. Selon le réseau PAN Europe, ce manque d'encadrement est notamment causé par des actions de communication et de lobbying d'acteurs privés. L'industrie chimique, entre autres, affirme que les TFA ne posent pas de problème pour la santé humaine. Or, les études scientifiques suggèrent que les TFA seraient, notamment, dangereux pour le développement des fœtus, ce qui pourrait amener à classer les TFA comme « toxiques pour la reproduction ». Ces polluants pourraient également toucher la thyroïde, le système immunitaire, etc. PAN Europe appelle à mieux étudier les TFA, sur la base d'études scientifiques rigoureuses et indépendantes, et propose d'appliquer le principe de précaution avec des lois protégeant la qualité de l'eau, comme l'ont fait certains pays européens (valeur limite entre 2,2 et 15,6 µg/l).

https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/reports/Manufacturing%20Doubt%20how%20industry%20downplays%20TFA%27s%20toxicity_Report%2026092025.pdf

2025, 35 p., éd. PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)

réf. 331-057

Nos enfants malades des pesticides

AUBERT Claude

L'expertise collective de 2021 publiée par l'Inserm, "Pesticides et effets sur la santé", montre l'impact des pesticides sur le risque de cancer. Or, une étude de 1998 montrait que les facteurs d'augmentation des risques de cancer sont encore plus marqués chez les enfants. Un autre article de 2025, montre que l'exposition des femmes enceintes aux pesticides touche le fœtus et pourrait augmenter le risque de leucémie chez l'enfant à venir.

BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 157 (1)

réf. 331-035

Scandale de l'hexane : A qui profite le buzz ?

ABDOUN Elsa / LELASSEUX Cécile

A l'automne 2024, un scandale sanitaire a été mis en exergue concernant la présence d'hexane, un produit dérivé du pétrole, dans certains produits alimentaires (huiles, beurre...). Or, Que Choisir révèle qu'une entreprise, qui propose un nouveau solvant d'extraction concurrent à l'hexane, est impliquée dans les études liées à l'hexane et met en doute les résultats des analyses, toutes effectuées dans un même laboratoire. Néanmoins, Que Choisir estime que l'hexane peut poser des problèmes de santé publique, de même que d'autres auxiliaires technologiques, et attend les résultats d'une nouvelle évaluation de l'hexane par l'Efsa, prévue en 2027.

QUE CHOISIR N° 653, 01/01/2026, p. 10-15 (6)

réf. 331-016

Production Animale Elevage

Abattage à la ferme : Vers une maîtrise complète en élevage porcin

RIPOCHE Frédéric

Grégory Delassus, éleveur de porcs bio dans le Nord et transformateur en vente directe, s'est engagé dans un nouveau défi, une première en élevage porcin en France : l'abattage à la ferme de ses cochons. Après avoir vécu pour la quatrième fois la fermeture de l'abattoir où il amenait ses animaux, le producteur s'est engagé dans ce projet, qui devrait être opérationnel en juin 2026 et qui devrait permettre l'abattage de 8 à 10 porcs par semaine. Il vient d'ailleurs de recevoir le feu vert des autorités sanitaires. Il a réfléchi ce projet pour avoir un outil d'abattage vraiment intégré dans son système. Il s'est formé et a obtenu les certifications nécessaires. Ce projet étant une première, il a rencontré des difficultés, mais il veut faire de son expérience une démarche-pilote qui pourra aider d'autres éleveurs.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 40-42 (3)

réf. 331-007

Apports fourragers en porc bio : Un fourrage aux petits cochons !

RAIMBAULT Guillaume

Afin de respecter le cahier des charges bio, le projet VALORAGE visait à étudier les intérêts nutritionnels des fourrages pour les porcs et la façon de rendre accessibles ces mêmes fourrages dans les élevages porcins en AB. Ce projet, dont certains résultats sont résumés dans cet article, a permis d'obtenir des valeurs nutritionnelles et de digestibilité pour plusieurs fourrages frais ou conservés (foin, enrubannage et ensilage). Si ces fourrages ne peuvent pas remplacer des concentrés, ils contribuent fortement au bien-être des animaux et peuvent aussi permettre des économies en achats d'aliments. Benjamin Frézel et Maxime Botuha, éleveurs de porcs bio dans le Morbihan, l'un en plein air et l'autre en bâtiment, témoignent de leurs expériences : même si la distribution de fourrages aux porcs présente des contraintes (en matière de gestion du parasitisme ou de temps de travail, par exemple), ils restent convaincus de l'intérêt de cette pratique.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 315, 01/10/2025, p. 22-23 (2)

réf. 331-014

Attention aux carences en minéral

REUSSIR LAIT ELEVAGE

Dans les Côtes-d'Armor, le Gaec de Kerilys, en bio, comprend un troupeau de 75 vaches laitières en croisement trois voies. Le système alimentaire de la ferme a évolué en système plus herbagé, lors de la conversion en bio. Cependant, parallèlement à l'augmentation de la part de pâturage, les apports minéraux se sont trouvés réduits, ce qui a provoqué des blessures aux onglons des vaches. Pour éviter ces problèmes, les éleveurs mettent maintenant à disposition des seaux à lécher dans les pâtures.

REUSSIR LAIT N° 406, 01/11/2025, p. 23 (1)

réf. 331-002

Cahier technique : Elever des poules pondeuses biologiques

BERNE Clémence / BOUZIDI Mohamed / CHIRON Geoffrey / ET AL.

L'élevage de poules pondeuses et la production d'œufs biologiques doivent répondre à de nombreuses exigences, qu'elles soient techniques (conduite du cheptel, gestion de l'alimentation, des bâtiments et des parcours), zootechniques (performances de production, génétique, sanitaire), sociales (travail) ou encore économiques (rentabilité et viabilité de l'atelier). Ce cahier technique a pour vocation de fournir des références techniques et économiques permettant de répondre aux questionnements d'éleveurs cherchant à améliorer leurs systèmes, mais aussi de porteurs de projets souhaitant mettre en place un atelier de poules pondeuses.

2025, 64 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture)

réf. 331-098

Cahier technique : Elever des poulets de chair biologiques

BERNE Clémence / BOUZIDI Mohamed / CHIRON Geoffrey / ET AL.

L'élevage de poulets de chair biologiques doit répondre à de nombreuses exigences, qu'elles soient techniques (conduite du cheptel, gestion de l'alimentation, des bâtiments et des parcours), zootechniques (performances de production, génétique, sanitaire), sociales (planification du travail) ou encore économiques (rentabilité et viabilité de l'atelier). Ce cahier technique a pour vocation de fournir des références techniques et économiques permettant de répondre aux questionnements d'éleveurs cherchant à améliorer leurs systèmes, mais aussi de porteurs de projets souhaitant mettre en place un atelier de poulets de chair.

2025, 60 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture)

réf. 331-099

Choisir le moment des naissances selon ses disponibilités fourragères ; « Les vèlages de printemps me permettent de valoriser l'herbe » (in "Dossier Vaches allaitantes : quand faire vèler ?")

PRÉTOT Cécile

La Ferme expérimentale bio de Thorigné d'Anjou, dans le Maine-et-Loire, a opté pour une double période de vèlages pour son troupeau de bovins allaitants. Les vèlages de printemps nécessitent des fourrages en été, et donc sont à éviter dans des zones à risque de sécheresse estivale, mais ils limitent les besoins fourragers en hiver. A l'inverse, les vèlages d'automne nécessitent des fourrages qualitatifs en hiver, par exemple des méteils. Également dans le Maine-et-Loire, une ferme bovine bio élève un troupeau de 65 vaches salers sur 130 ha d'herbe, dont 50 ha inondables et cultive 60 ha. La majorité des animaux passent l'hiver au pâturage. La ferme atteint l'autonomie fourragère. L'ensemble des veaux naissent entre mars et avril.

FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4133, 03/10/2025, p. 49 (1)

réf. 331-034

Compétitivité des exploitations bovines laitières : regard sur des trajectoires post-quotas laitiers

STERLING Damaris / JOUFFROY Mathilde

Résumé rédigé par l'AFPF : Depuis la fin des quotas laitiers en 2014, les exploitations ont dû faire face à un contexte marqué par une grande instabilité climatique et conjoncturelle. Le changement climatique menace l'autonomie alimentaire des exploitations, et les éleveurs bovins lait en particulier doivent s'adapter pour y faire face et sécuriser leur bilan fourrager. Nous nous proposons d'étudier les trajectoires de près de 200 exploitations bovins lait françaises suivies de 2014 à 2022. Ces exploitations, représentatives de la diversité des exploitations françaises sont suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage. La méthodologie de l'approche globale permet d'étudier les performances technico-économiques des fermes. Sur la période d'étude, les exploitations se sont restructurées avec notamment l'augmentation de la taille des exploitations/surfaces exploitées, des cheptels et de la production laitière. Si la taille moyenne des exploitations a augmenté, on distingue en réalité plusieurs trajectoires d'exploitations. Nous choisissons d'en présenter trois ici : les exploitations qui ont augmenté la part de maïs dans la SFP, au détriment de l'herbe (25 exploitations), les exploitations qui ont réduit la part de maïs ensilage au profit de l'herbe (36 exploitations), celles

qui ont conservé un équilibre herbe/maïs (110) et les exploitations bio (25) ou en conversion durant la période (18). Pour ces cinq trajectoires, nous comparons l'évolution de plusieurs critères : surfaces, troupeau, productivité laitière, efficacité du concentré, autonomie et performances économiques. Les trajectoires d'évolution évoquent des stratégies d'adaptation qui se révèlent parfois payantes « au-delà de toute attente ». Les systèmes maïs, renforcés par l'augmentation du prix du lait ressortent de cette période particulièrement compétitifs. En effet, malgré une augmentation en surface plus faible, ils ont misé sur une stratégie volume qui les rend néanmoins plus fragiles vis-à-vis des aléas économiques. A contrario, les systèmes avec une part plus importante d'herbe dans la SFP se sont adaptés en réduisant le chargement et en misant sur une maîtrise des charges plus importante, gage d'une meilleure résilience aux aléas (climatiques, économiques). Ces résultats montrent que, les choix opérés sur le système fourrager sont structurants, des adaptations annuelles sont possibles mais la stratégie alimentaire doit se bâtir sur le moyen/long terme.

<https://afpf-asso.fr/acte/competitivite-des-exploitations-bovines-laitieres-regard-sur-des-trajectoires-post-quotas-laitiers>

FOURRAGES N° 263, 01/09/2025, p. 21-29 (9)

réf. 331-036

Dossier spécial : Valorisation des veaux mâles

DUREL Tryphina / LANG Chloé / CHAILLOU-FÉVRIER Valérie / ET AL.

La question du devenir et de la valorisation des veaux mâles issus de troupeaux laitiers est plus que jamais d'actualité. Entre la volonté d'éleveurs bio de valoriser tous leurs animaux en bio, voire de les élever sur leur ferme, et le prix élevé de viande aujourd'hui, la filière viande bovine (lait et aussi allaitante) est en pleine évolution. Les impacts concernent autant les producteurs que les acteurs des filières (abatteurs, metteurs en marché...), en passant par les acheteurs (restauration collective ou consommateur final). Divers projets existent sur la question de la valorisation des mâles laitiers, comme ValoMaleBio (Pays de la Loire) ou Préveau (Hauts-de-France). Ce dossier présente ces projets et certains de leurs résultats, ainsi que des témoignages d'acteurs de la filière viande et de producteurs, qui ont engagé des démarches pour valoriser les mâles laitiers en bio. Celles-ci concernent le développement de la finition avec la production de bœufs ou la collaboration avec des producteurs allaitants.

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 119, 01/09/2025, p. 4-23 (20)

réf. 331-015

Elevage de porcs plein air : Pour une biosécurité adaptée

RIOCHE Frédéric

Fadear, le réseau de l'agriculture paysanne, a piloté un projet sur la biosécurité dans les élevages de porcs en plein air, en France, entre 2023 et 2025. Le projet se focalise notamment sur la peste porcine africaine (PPA). 52 élevages porcins ont été enquêtés, en conventionnel et en bio. Les élevages étudiés sont très hétérogènes : tailles diverses, plein air partiel à intégral, activité principale ou ferme diversifiée, etc. Cette enquête pourrait faire évoluer la réglementation en fonction des grilles d'analyse de risque créées et des pratiques innovantes observées. La synthèse de l'étude est accessible sur agriculturepaysanne.org.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 43 (1)

réf. 331-130

Exploring the productivity per unit of livestock, land and labour of organic multi-species livestock farms in six European countries

Analyse de la productivité par unité de bétail, de terre et de main-d'œuvre dans des exploitations d'élevage biologique multi-espèces de six pays européens

MUNOZ-ULECIA Enrique / GRILLOT Myriam / BENOIT Marc / ET AL.

La diversification des productions est généralement considérée comme un moyen de rendre plus durable l'agriculture. Néanmoins, peu d'études ont été menées sur le sujet de la diversification des élevages au sein des fermes. Cette étude a permis d'analyser la production de 96 fermes d'élevage bio, situées dans 6 pays européens, qui élèvent plusieurs espèces d'animaux (bovins viande, bovins lait, caprins, volailles, etc.). En moyenne, ces fermes produisent autant que les fermes d'élevage bio spécialisées : 103,8 kg de protéines/UGB (unité de gros bétail), 91,2 kg de protéines/ha et 2 214,7 kg de protéines/Unité de travail annuel (pour 1 ETP). Les fermes de ruminants qui intègrent l'élevage d'une espèce monogastrique présentent une meilleure productivité que celles élevant uniquement des ruminants. La grande variabilité des résultats d'une ferme à une autre suggère que l'élevage mixte ne garantit pas une durabilité à 100% et que les facteurs de rendement de ces systèmes sont encore à identifier.

<https://doi.org/10.1016/j.farsys.2025.100187>

FARMING SYSTEM N° Vol. 4, n° 1, 01/01/2026, p. 1-11 (11)

réf. 331-048

Le flushing ovin dans un système en plein air intégral : Comment le mettre en place ?

FUZEAU Étienne

En Vendée, la ferme de l'Essaudière, en bio, élève deux troupeaux allaitants : l'un en bovins, l'autre en ovins. Pour ce dernier, la reproduction se fait en lutte naturelle, en plein air intégral et sans apport de concentrés. Pour optimiser l'efficacité de la reproduction, deux techniques sont appliquées par les éleveurs. D'une part, l'effet bélier permet de regrouper plus facilement les chaleurs des brebis. D'autre part, un flushing est mis en place un mois avant la mise à la reproduction. Il s'agit, par une augmentation de la qualité de l'alimentation, de maximiser l'énergie assimilée par les brebis pour faire monter leur note d'état corporel et stimuler les chaleurs. Pour y parvenir sans apport de concentrés, la ferme de l'Essaudière mise sur la qualité de la repousse automnale des prairies, dont les plus qualitatives sont alors réservées aux brebis.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOUT TREFLE (L') N° 118, 01/12/2025, p. 6-7 (2)

réf. 331-069

Produire des œufs bio : les bases pour démarrer son élevage

BIO NOUVELLE-AQUITAINE / CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine et Interbio Nouvelle-Aquitaine ont organisé une conférence sur la production des œufs bio. La conférence aborde des sujets généralistes sur l'élevage de poules : physiologie et croissance de la poule, bien-être animal, etc. Des focus sont effectués sur les bâtiments d'élevage et sur les aspects sanitaires. Ensuite, la conférence précise les conditions réglementaires de la vente des œufs, en circuit direct ou indirect, notamment sur le sujet de l'étiquetage et de la

traçabilité. Pour finir, le document aborde plusieurs aspects réglementaires : le parcours de conversion, les conditions d'accès au plein air ou encore l'alimentation des animaux.

https://landes.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/296_chambre_dagriculture_des_landes/DOCUMENTS/informer/Produire_innover/Agriculture_Biologique/diaporama_poules_pondeusesAB_2025.pdf
2025, 39 p., éd. BIO NOUVELLE-AQUITAINE / CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 331-058

Panorama des fermes en bovins laitiers bio

BIZE Niels / LE QUINTREC Gwénolé / PECHUZAL Yannick

Dans le cadre du projet Basylic (BÂtir et consolider les SYstèmes bovins Lait bIologique de demain par la Co-construction), un panorama des fermes laitières biologiques françaises a été réalisé, afin notamment de caractériser ces systèmes et d'évaluer l'impact de changements de pratiques. Le projet vise aussi à analyser les attentes des consommateurs et de la filière sur les produits laitiers et les élevages biologiques. Ainsi, les élevages bovins laitiers bio ont été définis selon une typologie les distinguant par leur géographie (plaine ou montagne) et leur système fourrager (système tout herbe, 0 à 15 % de maïs ou plus de 15 % de maïs). Dans ce diaporama - présenté le 8 octobre 2025, à l'occasion de la 13ème édition des BioThémas, organisée par le Pôle Bio Massif Central, l'ITAB et la Ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou -, pour chaque type de système, sont présentés : la structure moyenne des échantillons, le système d'alimentation, les résultats économiques et les coûts de production. Parallèlement, 103 éleveurs et éleveuses ont été enquêtés afin de connaître leur vision sur les évolutions de la filière lait bio, du contexte réglementaire, du contexte climatique et de leur ferme dans les 10 années à venir. Trois profils sont ressortis : les optimistes, les "mitigés" et les pessimistes.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/12/biothemas2025-panorama-filiere-lait-bio-bize-lequintrec-pechuzal.pdf>

2025, 40 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 331-068

Le portrait du mois : Faire mourir là où on a fait vivre

LEDREUX Amandine

Dans le Morbihan, des éleveurs et des éleveuses se sont regroupés autour d'une association, AAlvie 56 (Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie), pour développer l'abattage à la ferme. Les membres de l'association, majoritairement en bio, souhaitent développer cette pratique pour réduire le stress des animaux lié au transport et au changement d'environnement. A sa création, l'association s'est appuyée sur son homologue plus ancienne, AAlvie 44-85. La méthode d'abattage à la ferme inclut une mise à mort dans un caisson mobile qui se déplace de ferme en ferme, puis le transport de la carcasse-peau vers un abattoir partenaire (à moins d'1h30) pour l'éviscération et le découpage. Le projet doit respecter plusieurs normes et peut s'appuyer sur différents partenaires : bouchers, services sanitaires, ergonome, etc. Trois membres de l'association ont été spécifiquement formés à l'abattage des animaux, chacun sur une espèce différente (bovin, ovin/caprin, porcin).

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 318, 01/01/2026, p. 20-21 (2)

réf. 331-043

Sélection de familles de vaches : Une méthode adaptée à l'élevage laitier biologique

SPENGLER NEFF Anet / HAUGSTATTER Martin / BIEBER Anna / ET AL.

Les exploitations d'élevage en bovins lait bio ont des besoins spécifiques de sélection de familles (lignées) de vaches : valorisation des fourrages, production laitière correcte, condition corporelle stable, adaptation à la pâture, etc. En mettant en place un atelier de reproduction basé sur la sélection de familles de vaches sur une ferme, il est possible de sélectionner les animaux les plus adaptés aux conditions spécifiques de la ferme. Différentes méthodes de sélection existent : méthode combinée (avec utilisation partielle d'insémination artificielle), méthode simple (avec changement de taureau tous les 6 mois), méthode classique (élevage de plusieurs taureaux), méthode coopérative en réseau. La mise en place de ces méthodes exige un travail rigoureux pour réduire les risques de consanguinité. Ce document inclut 4 portraits de fermes d'élevage bio, en Suisse et en Allemagne.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1799-selection-de-familles-de-vaches.pdf>

2025, 28 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 331-114

Sélection laitière biologique en région de montagne : Elever des vaches adaptées à l'exploitation

SPENGLER NEFF Anet

Les directives bio, en Suisse, visent l'autonomie en fourrages des fermes d'élevage. La sélection des vaches laitières bio doit donc prendre en compte, entre autres, la capacité des vaches à valoriser les fourrages verts et à pâturer. En montagne, les vaches ne devraient pas être trop grandes. De plus, les vaches laitières doivent rester productives, avec une bonne persistance. Ces caractères peuvent être optimisés grâce à une bonne gestion du troupeau et, en particulier, de la sélection des vaches reproductrices et des taureaux. En montagne, il est conseillé de favoriser le développement lent des génisses, avec un premier vêlage après 32 mois. Parmi les races particulièrement adaptées aux conditions de montagne, existent la Brune, la Simmental, la Swiss Fleckvieh, la Grise et la Hinterwälder. Pour finir, 4 fermes d'élevage bio de montagne, en Suisse, exposent leurs stratégies de sélection.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1210-elevage-laitier-montagne.pdf>

2026, 20 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 331-116

Les systèmes laitiers herbagers pâturant du Grand Ouest : efficaces et durables grâce à leur moindre dépendance aux intrants

WOILTOCK Alexine / LEPAGE M. / DIEULOT Romain / ET AL.

Résumé rédigé par l'AFPF : Depuis la fin des quotas laitiers en 2015, les éleveurs de vaches laitières français ont dû s'adapter à un marché libéralisé et à des aides européennes PAC découplées. Deux stratégies ont émergé : augmenter la production par vache ou réduire les coûts de production. Cet article examine les impacts économiques, sociaux et environnementaux de ces stratégies en utilisant les données de l'Observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers pour l'année comptable 2022. Les fermes du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) se caractérisent par une production laitière plus élevée par vache et par

élevage, mais sont plus sensibles aux fluctuations des prix du lait et des intrants. En revanche, les fermes du Réseau « Agriculture Durable » (RAD) misent sur l'autonomie alimentaire et la réduction des coûts. Ils sont ainsi plus efficaces pour dégager de la richesse et sont plus stables économiquement sur le long terme. Les systèmes herbagers du RAD présentent des avantages environnementaux, notamment un bilan azoté plus favorable et une meilleure compensation des émissions de carbone grâce aux prairies et aux haies du bocage associé. Ces fermes sont également plus efficaces pour rémunérer leurs travailleurs, émettant moins de CO₂ par unité de revenu généré. En conclusion, les systèmes herbagers pâturant, basés sur les ressources locales et la réduction des charges, apparaissent comme une stratégie durable et économiquement viable, malgré les défis persistants liés à la gestion de l'herbe ou plus nouveaux associés au dérèglement climatique.

<https://doi.org/10.64256/FOU2465>

FOURRAGES N° 263, 01/09/2025, p. 31-41 (11)

réf. 331-037

Sélection de vaches laitières conformes aux conditions locales : Contexte, utilisation et interprétation du formulaire d'évaluation

SPENGLER NEFF Anet / BÜHL Verena

Le FiBL a mis à jour son formulaire d'évaluation permettant d'estimer la compatibilité entre une sélection de vaches laitières et les conditions spécifiques d'une ferme. En effet, toutes les races de vaches ont des besoins différents, que la ferme doit satisfaire pour favoriser la santé, la robustesse et la productivité du troupeau. Concrètement, le formulaire prend en compte le lieu, les fourrages disponibles, les bâtiments, la main d'œuvre disponible, la durée de vie visée, etc. Ce document présente quelques exemples d'évaluation. Plusieurs solutions d'adaptation sont proposées en cas de non-adéquation entre le troupeau et les capacités de la ferme.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/2506-formulaire-d-evaluation.pdf>

2025, 20 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 331-115

Production Végétale Arboriculture

Les biostimulants aident-ils la production arboricole ? : Retour sur 3 ans d'un projet d'évaluation sur cerise

ROYER-LANOOTE Aliénor / PHAM Martin

Le projet Arbiozome (2022-2024) a permis de tester l'intérêt de biostimulants dans des vergers de pommiers et de cerisiers. La station expérimentale CTIFL de la Tapy (Vaucluse) a mené des essais spécifiquement sur cerisiers. La qualité des sols des vergers est souvent pauvre, à cause des années de monoculture, du tassement des sols et de l'appauvrissement en matière organique. Sur des cerisiers de variété Summit, 4 biofertilisants ont été testés : Derzhe, Lifofer, Solactive et Vicimyco. Durant trois ans, plusieurs paramètres ont été suivis : activité du sol, taux de nitrates dans le sol, productivité des arbres, etc. Les essais n'ont pas montré d'effets significatifs de ces biostimulants, hormis une légère amélioration de la productivité avec la modalité Lifofer.

<https://www.ctifl.fr/les-biostimulants-aident-ils-la-production-arboricole-infos-ctifl-410>

INFOS CTIFL N° 410, 01/01/2026, p. 1-9 (9)

réf. 331-055

Évaluation multicritère de vergers d'abricotiers très économes en intrants phytosanitaires : MIRAD, des vergers d'abricotiers durables

FÉVRIER Florence / MICHAUD Marion

Dans le cadre du projet DEPHY EXPE MIRAD, un système de production d'abricots développé avec des leviers techniques innovants pour réduire les intrants phytosanitaires (système ECO) et un système de production d'abricots en agriculture biologique avec une mise en situation de retrait du cuivre ont été évalués, sur le centre CTIFL de Balandran, dans le Gard. Le système bio, sans cuivre ni pesticide de synthèse, est très vertueux écologiquement, mais souffre de faibles rendements, notamment dus à une mauvaise gestion du monilia. Il produit des fruits de bonne qualité gustative, mais qui se conservent peu. Pour les deux systèmes étudiés, bio et ECO, de fortes réductions d'IFT se sont avérées possibles, mais elles s'accompagnent de faibles rendements commercialisables (en bio) et de forts coûts de production (système ECO). Une valorisation adaptée pourrait offrir une meilleure rentabilité de ces systèmes.

<https://www.ctifl.fr/evaluation-multicritere-de-vergers-d-abricotiers-tres-economes-en-intrants-phytosanitaires-infos-ctifl-409>

INFOS CTIFL N° 409, 01/11/2025, p. 47-54 (8)

réf. 331-062

Production Végétale Contrôle des Adventices

SOLutions pour une meilleure gestion des Adventices dans les cultures de Fruits et Légumes : Projet SOLAD-FL, gestion des adventices

LOUARGANT Marine / ECKERT Marie-Cathy

Dans la dynamique "PARSADA", le projet SOLAD-FL se consacre à la recherche d'alternatives innovantes pour la gestion des adventices en production légumière et fruitière afin d'anticiper d'éventuels retraits de molécules phytopharmaceutiques. Parmi les leviers qui seront développés et testés dans ce projet, seuls ou en combinaison, certains ont un niveau de maturité technologique élevé et pourront être transmis rapidement aux professionnels de la filière, alors que d'autres sont plus prospectifs. Tous représentent des alternatives innovantes de gestion des adventices : biocontrôle, agroéquipements, rotations culturales, paillages ou combinaisons de leviers. L'objectif principal est de construire des systèmes durables et économiquement viables pour les producteurs.

<https://www.ctifl.fr/solutions-pour-une-meilleure-gestion-des-adventices-dans-les-cultures-de-fruits-et-legumes-infos-ctifl-409>

INFOS CTIFL N° 409, 01/11/2025, p. 29-35 (7)

réf. 331-061

Production Végétale Fertilisation

La machine à acheter les engrais BIO 2026

BOURREL Sabrina / THIBAUD Olwen / VIGIER Vincent

La machine à acheter les engrais bio est un outil qui calcule la valeur commerciale d'un engrais composé, en se basant sur les prix de référence de chaque élément nutritif (N, P, K, S, valeur neutralisante). Les prix de 13 engrais bio ont été analysés, grâce aux données de 3 distributeurs (Eurea, Oxyane et Axereal). En février 2026, l'unité fertilisante d'azote coûtait 3,13 € (+ 36 % par rapport à 2025), l'unité de phosphore 1,90 € (stable), l'unité de potasse 0,89 € (+ 20 %), la valeur neutralisante 0,17 € et l'unité de soufre 0,74 € (stable). Concernant le phosphore, l'apport de phosphore organique (par les effluents d'élevage) est beaucoup plus efficace pour les plantes que celui de phosphates naturels. Les luzernes produisent mieux avec un apport de soufre.

<https://mb.auvergnerhonealpes-chambagri.fr/files/45055/Puy%20de%20dome/BIO/INFO%20BIO%2064/machine%20a%20acheter%20les%20engrais%20bio%202026.pdf>

2026, 2 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 331-032

La méthode Merci évolue

THOMAS Frédéric

Développée par Arvalis et les Chambres d'agriculture, la méthode Merci (Méthode d'estimation des restitutions des cultures intermédiaires) permet d'estimer la quantité d'éléments fertilisants apportés par les couverts végétaux. Elle a récemment été mise à jour, avec de nouveaux paramètres : meilleure prise en compte de la précocité/tardivité de la destruction des couverts, intégration de nouvelles espèces (chia, carthame, rave, etc.), prise en compte du pâturage des couverts, etc.

REUSSIR VIGNE N° 333, 01/11/2025, p. 18 (1)

réf. 331-031

Production Végétale Grandes Cultures

Cultiver et valoriser la luzerne et le trèfle violet

MORETTI Maddalena / SCHETELAT Soline / SEURET Jean-Marc / ET AL.

La luzerne et le trèfle violet sont des cultures intéressantes, à la fois pour la filière grandes cultures et pour les filières d'élevage. Ces deux légumineuses apportent des quantités importantes d'azote au sol, améliorent la biologie et la structure du sol, et leurs fauches répétées permettent de contrôler certaines adventices. La luzerne est généralement plus productive et pérenne, mais le trèfle violet est mieux adapté aux sols acides. Le semis est effectué à faible profondeur (1 cm), en mars-avril ou juste après la moisson (été). Concernant les récoltes, il est conseillé de combiner différents modes de récolte : ensilage, enrubannage, foin, voire luzerne déshydratée, ou encore affouragement en vert ; il faut attendre au moins 40 jours entre deux coupes. Si la date et les modalités de récolte sont optimisées, le fourrage obtenu est riche en MAT, ce qui en fait de bons aliments en complément de rations riches en

énergie. Plusieurs initiatives territoriales sont présentées qui permettent de valoriser la luzerne et le trèfle violet des céréaliers vers les éleveurs : en Auvergne, le contrat Interprofession Saint Nectaire a permis, à des éleveurs en zone AOP, de contractualiser, sur 3 ans, l'achat de foin de luzerne à des céréaliers locaux ; en Occitanie, des éleveurs du Civam Empreinte récoltent gratuitement la première coupe de luzerne de céréaliers ; dans le Calvados, le séchoir collectif de luzerne Secoppa est cogéré par 9 producteurs de luzerne et 19 éleveurs, sur un modèle de Cuma.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fcab5e486-3ede-4418-9b27-12954f938ccf&cHash=3ed9a5b9ebeb90a53e5510046e402092

2025, 12 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 331-120

La charrue déchaumeuse : une alternative à la charrue traditionnelle ?

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Plus récente que la charrue traditionnelle, la charrue déchaumeuse a fait son apparition dans les années 70. Pour les agriculteurs désireux de réduire le travail du sol sur leurs parcelles, elle représente une alternative intéressante, offrant un compromis entre le labour classique et le déchaumage profond : travail moins profond que la charrue classique, et à une vitesse plus élevée, avec une moindre consommation de carburant. Ses limites reposent sur la qualité d'enfouissement des résidus, ou encore sur le fait qu'elle est moins adaptée à des labours d'hiver. Avant d'investir sur un tel outil, et afin d'en juger l'intérêt, il est conseillé de jouer sur les réglages de sa charrue classique.

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 109, 01/12/2025, p. 4-5 (2)

réf. 331-020

Les grandes cultures bio tirent les leçons de la crise

BIDAULT Marie-Christine

Depuis 2023, l'effet cumulé de la baisse des prix et de la hausse des charges a fortement affaibli les fermes de grandes cultures bio. 74 % des céréaliers bio travaillent en coopérative, ce qui limite leur marge de manœuvre commerciale. Selon différents experts du réseau Cerfrance, la maîtrise des rendements agricoles est un facteur majeur de rentabilité économique. Les fermes avec le moins de SAU/UTH et avec une plus grande diversité de productions (dont des cultures à valeur ajoutée) semblent également plus pérennes. Un encart présente la SAS Légumes secs bio de Vendée, la coopérative Axéréal ou encore la coopérative Terrena qui valorisent des grandes cultures bio.

REUSSIR GRANDES CULTURES N° 406, 01/11/2025, p. 4-6 (3)

réf. 331-026

Héliothis, pyrale du haricot et punaise verte : les nouveaux ravageurs des cultures d'été

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'héliothis (ou noctuelle de la tomate, *Helicoverpa armigera*), la punaise verte (*Nezara viridula*) et la pyrale du haricot (*Etiella zinckenella*) sont trois ravageurs des cultures d'été, et en particulier du soja, en émergence en France. Surtout présents, à ce jour, dans le Sud et le Sud-Ouest de la France, le réchauffement climatique favorise peu à peu leur remontée vers le Nord, notamment en région Bourgogne-Franche-Comté. Cet article présente ces ravageurs, leur cycle de vie, leurs impacts sur les cultures et, bien qu'ils soient encore peu nombreux, quelques moyens de lutte utilisables en agriculture biologique.

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 109, 01/12/2025, p. 1-3 (3)

réf. 331-019

Osaé osez l'agroécologie : Témoignage de Philippe ROBERT

SOLAGRO

Philippe Robert est installé dans les Bouches-du-Rhône, en grandes cultures bio, sur 205 ha. Son assolement est dominé par le blé (blé dur : 20 ha, blé tendre : 49 ha) et par les légumineuses (luzerne : 44 ha, pois chiche : 21 ha, soja : 29 ha), complétés par de l'orge, des pommes de terre, des lentilles, etc. 30 à 50 ha sont irrigués. Le document liste l'ensemble des intrants (fumier, compost, etc.) et des équipements de la ferme (outils de travail du sol, outils de fenaison, semoirs, etc.). Les ventes sont effectuées auprès d'une coopérative locale. Le chiffre d'affaires de la ferme atteignait 167 178 €, en 2023. En plus d'être en bio, la ferme est engagée dans une démarche de réduction du travail des sols, avec l'appui du collectif ABC-Sud (développement de l'agriculture biologique de conservation du sol en région Sud-PACA). La ferme a fait l'objet de 2 diagnostics gaz à effet de serre (GES) ; depuis sa conversion en bio, la ferme a significativement réduit ses émissions de GES par hectare, mais a maintenu ses émissions par tonne de production.

<https://osez-agroecologie.org/wp-content/uploads/2025/10/Temoignage-Philippe-Robert.pdf>

2025, 20 p., éd. SOLAGRO

réf. 331-005

Prix moyens des semences biologiques de grandes cultures et fourragères relevés en Auvergne-Rhône-Alpes - Février 2026

BOURREL Sabrina / THIBAUD Olwen / VIGIER Vincent

A partir de données fournies par 4 distributeurs de semences bio (Eurea, Axereal, Oxyane et Aliments Marion), les prix moyens de semences bio de grandes cultures et fourragères ont été calculés, pour 2026. La liste détaillée comprend des informations pour 23 grandes cultures (blé, orge, avoine, pois, etc.), 11 espèces fourragères (seigle, vesce, sorgho, etc.), 17 espèces prairiales (ray grass, dactyle, fétuque, etc.) et 3 mélanges prairiaux suisses. A noter que certains prix concernent des semences non-traitées (plantain, chicorée, brome), car non disponibles en bio.

2026, 2 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES /
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

réf. 331-033

Protéagineux, couverts et colza : Variétés référencées : le choix des distributeurs

POUPEAU Jean-Martial

Basée en Normandie et en Pays de la Loire, Agronat est une société spécialisée dans le conseil et la vente de fournitures dédiées à l'élevage biologique : semences prairiales, aliments du bétail, etc. Agri Bio Conseil, basée dans le Grand Ouest, est une société de négoce agricole qui travaille notamment avec des éleveurs laitiers bio. Les deux entreprises distribuent des semences bio et mettent en avant, dans cet article, leurs variétés les plus vendues : le pois fourrager Assas, le pois protéagineux Greenway, la féverole d'hiver Nairobi, les colzas-oléagineux Randy, LG Austin, Blackmillion, etc. Concernant la réglementation, l'obligation d'utiliser des semences bio en agriculture bio se généralise ; c'est le cas des pois et féveroles d'hiver, à l'inverse du colza, des pois et des féveroles de printemps qui peuvent encore faire l'objet de dérogations, mais seulement jusqu'en juillet 2028. Concernant les semis de couverts végétaux, Agri Bio Conseil propose un mélange adapté au contexte breton, pour un couvert hivernal : phacélie Stala, radis fourrager Iris, trèfle de Micheli Fixation et fenugrec Fenufix. Agri Obtentions, filiale d'Inrae, sélectionne et multiplie des semences de protéagineux bio ; plusieurs nouveautés sont mises en avant : la féverole d'hiver Népal, la féverole de printemps Nakka, le pois d'hiver Fatal, le pois de printemps Pulsion, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 36-39 (4)

réf. 331-129

Production Végétale Horticulture

Une pépinière d'un peu de tout !

LAPOUGE Brigitte

Le jardin de TerreNeuve, pépinière créée en 2019 à Montech (Tarn-et-Garonne), produit vivaces, arbustes et arbres, est spécialisé dans les plantes nectarifères et mellifères et a obtenu un label bio pour toute sa gamme de plantes comestibles. Des centaines de variétés différentes sont mises en culture tous les ans : des vivaces, quelques plantes annuelles, des fleurs à infusion, des plantes utiles pour soigner le jardin, des plantes essentielles de la cuisine (basilic, ciboulette...), quelques légumes de saison à repiquer... La production est complétée par des bulbes faciles à acclimater au jardin. Le pépiniériste porte une attention particulière à la réduction de l'impact environnemental de son activité, notamment en demandant à ses clients de rapporter les pots en plastique pour les réutiliser et en privilégiant des terreaux alternatifs plutôt que de la tourbe.

QUATRE SAISONS (LES) N° 277, 01/03/2026, p. 63-66 (3)

réf. 331-095

Production Végétale Jardinage

Le poivron

VORWERK Caroline

Dépourvu de capsaïcine, le poivron est une variété de piment sélectionnée pour sa douceur et riche en vitamine C. Cet article partage des techniques culturales (semis en terrine, repiquage, paillage, lutte contre les maladies, récolte), ainsi que des conseils de maraîchers bio, notamment concernant le palissage des poivrons.

QUATRE SAISONS (LES) N° 277, 01/03/2026, p. 42-45 (4)

réf. 331-091

Surgreffer ou remplacer un fruitier

JULLIEN Jérôme

Les différentes méthodes de surgreffage sur un arbre fruitier (greffe en couronne, greffe en fente double, greffe en incrustation) sont présentées, ainsi que les périodes idéales de prélèvement des greffons et de surgreffage et les techniques pour assurer au mieux la réussite de la greffe. Il existe également des cas pour lesquels un remplacement de l'arbre s'avère nécessaire, notamment s'il est gravement malade au niveau du tronc ou du pied, ou s'il est trop vieux. La méthode à suivre pour bien retirer l'arbre fruitier et assurer la pérennité de la nouvelle plantation est décrite.

QUATRE SAISONS (LES) N° 277, 01/03/2026, p. 52-54 (3)

réf. 331-093

Vive les épinards perpétuels !

SUTTER Pauline

Cet article présente deux alternatives aux épinards classiques, avec des cultures qui conservent un goût similaire mais qui ne partagent pas les contraintes. L'épinard en arbre est productif dès la première année, peu sensible aux maladies et demande peu d'entretien, tandis que l'épinard du Caucase est résistant à la chaleur et au froid et peu gourmand en eau. Des techniques culturales sont partagées pour ces deux épinards perpétuels.

QUATRE SAISONS (LES) N° 277, 01/03/2026, p. 46-48 (3)

réf. 331-092

Production Végétale Maraîchage

Climat : L'irrigation, un enjeu clé pour des cultures maraîchères réussies

JEHANNO Mathilde

Piloté par le GAB 29, le projet Quant'Eau étudie l'impact d'une réduction de l'irrigation (environ -20% d'eau) en culture de tomates bio. Les essais ont été menés sous serres froides, sur le site expérimental Awen bio (Finistère) et sur les fermes du Meot et de Loperhet, durant l'été 2025. La réduction de l'irrigation a induit une réduction des rendements, variables selon les variétés : globalement, les variétés à gros calibre (Cœur de Bœuf) ont plus réduit leur production que celles à petit calibre (Noire de Crimée) ; néanmoins, les rendements sont restés acceptables et la qualité a été améliorée (plus de sucre). Le groupe GIEE Irrigation, du GAB 56, a testé plusieurs techniques innovantes pour réduire la consommation d'eau en maraîchage. Entre autres, un essai a été mené sur le GAEC Bio Légumes (Morbihan), en cultures d'aubergines et de poivrons sous abris, en 2024 et en 2025 ; l'irrigation en goutte-à-goutte a été comparée à l'aspersion. Les deux techniques donnent le même rendement de légumes, avec une économie d'eau en goutte-à-goutte ; l'aspersion permet de lutter contre les ravageurs (pucerons notamment), alors que le goutte-à-goutte réduit le risque de maladies fongiques.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 318, 01/01/2026, p. 24-25 (2)

réf. 331-045

Dossier Semences potagères : Dessiner l'avenir des semences bio

ROSE Frédérique / COISNE Marion

L'offre en semences potagères bio augmente en France. Leurs surfaces représenteraient 476 ha en 2025 contre 260 ha en 2019, mais l'échéance réglementaire de 2036 approche. Antoine Robert, animateur de la commission semences et plants bio à l'Inao, milite pour une coordination européenne du développement des semences bio. Le passage progressif d'espèces en « hors dérogation » et les dérogations temporaires permettent de favoriser le marché des semences bio. En cours de développement, la mention de variété biologique adaptée à la production biologique (VBAPB) permettrait de valoriser les semences issues de sélections rigoureusement bio. Pour produire des semences adaptées à la bio, certains semenciers font le choix de proposer des semences hétérogènes (MHB), sans variété nommée. Selon les semenciers Bejo et Agrosements, le marché des semences bio semblait se stabiliser en 2025. Plusieurs nouvelles variétés sont présentées en : navet, tomate cerise et blette chez Agrosements ; chou-fleur et céleri-rave chez Bejo ; batavia et courgette chez Gautier Semences ; fenouil et tomate chez HM.Clause ; tomate et courgette chez Vitalis ou encore courge butternut chez Voltz Maraîchage. Dans la Sarthe, Sébastien Van der Hoff cultive 80 ha en bio, dont 30 ha de courges, 4 ha d'oignons, des céréales, du pois chiche, etc. Il cultive également 10 ha de betterave rouge porte-graine, pour l'entreprise Bejo. Les principales menaces sont le mildiou, les adventices et le ravageur lixus.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 18-31 (14)

réf. 331-125

Evaluation variétale de poireaux en agriculture biologique : résultats d'un essai multi-séries 2023-2024 : Poireaux d'hiver en Bretagne et variétés AB

DESLANDES Thomas

Depuis 2023, les poireaux sont en statut « hors dérogation » dans la réglementation bio, ce qui impose l'usage exclusif de semences bio. Des essais variétaux en poireaux bio ont été menés sur la station Terre d'Essais (Côtes d'Armor), en 2023 et 2024. 19 variétés ont été testées, sur trois périodes de production : octobre-novembre, décembre-janvier et mars. 4 passages de herse étrille et 3 buttages ont été effectués, sans aucun traitement phytosanitaire. De nombreux paramètres ont été évalués : résistance à la rouille et aux viroses, port et couleur du légume, rendement, proportion de blanc, etc. Dans la série automnale, les variétés Turin, Duraton et Krypton présentent une bonne vigueur et une tolérance à la rouille. Dans la série début d'hiver, les variétés Oslo, Flexiton et Laston montrent de bons rendements pour une très bonne qualité sanitaire. En début de printemps, les variétés Sureton, Falcon et Keeper donnent des rendements élevés et une belle qualité commerciale.

<https://www.ctifl.fr/evaluation-varietale-de-poireaux-en-agriculture-biologique-resultats-d-un-essai-multi-series-2023-2024-infos-ctifl-410>

INFOS CTIFL N° 410, 01/01/2026, p. 1-9 (9)

réf. 331-056

Guide pratique : Maîtriser l'irrigation en maraîchage diversifié pour une gestion efficiente de l'eau

BELLANGER Jérémy / JESTIN-FAGON Malo / PEDEN Maëla / ET AL.

Ce guide rassemble des conseils pour guider les maraîchers bio dans leurs choix d'installation d'équipements d'irrigation, ainsi que dans leur utilisation et leur entretien. Par le biais de 5 fiches, ce guide donne une vision d'ensemble d'un système d'irrigation et présente les critères sur lesquels se baser pour bien choisir son matériel de distribution (réseau secondaire). Il apporte quelques rappels agronomiques pour adapter le pilotage de l'irrigation aux besoins d'une culture. Le guide présente des outils et des méthodes pour contrôler les apports en eau, ainsi que des conseils pour réaliser un diagnostic précis de son système d'irrigation et pour bien l'entretenir, afin d'assurer son efficacité. Un tableau regroupant les besoins hydriques (en coefficient cultural) de 17 légumes, à différents stades de culture, est également fourni.

https://www.agrobio-bretagne.org/voy_content/uploads/2025/11/LIVRET-FINAL-Guide-Irrigation-2025_compressed.pdf

2024, 18 p., éd. FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)

réf. 331-096

Guide variétal de semences de légumes bio Grand Ouest - Saison 2026-2027

ANANOUH Cécile / BUÉ Manu / DROGOU Lucie / ET AL.

Ce guide variétal, mis à jour tous les 2 ans, a pour but d'aider les maraîchers biologiques dans leurs choix de variétés. Les préconisations du guide se basent sur des retours de terrain de techniciens, des enquêtes réalisées auprès des adhérents du réseau FNAB Grand-Ouest et des résultats d'essais variétaux récents menés en stations expérimentales ou sur des fermes du Grand-Ouest. Ce guide répertorie des variétés confirmées et des variétés à essayer. Les variétés population sont mises en avant. Les variétés CMS (stérilité mâle cytoplasmique) sont exclues. Les disponibilités (bio ou non-traitée) de chaque variété sont précisées.

2025, 120 p., éd. FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)

réf. 331-086

Matériel : Repérés à Tech&Bio

DELBECQUE Xavier

L'entreprise allemande Mulchtech fabrique des planteuses maraîchères adaptées aux mulchs épais grâce à un système de disques à couteaux. Deux gammes existent, sans option à 16 000 € et multi-options à 50 000 €. Fabriquée par Chabas, la machine Easycol permet de poser de la glu (contre les forficules) sur les arbres, grâce à deux brosses à poils souples installées sur l'attelage avant du tracteur. Elle est vendue 10 000 €. L'entreprise Ferotin a développé une bineuse intercep qui travaille le sol à 2-3 cm, grâce à un disque rond libre de rotation.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 465, 01/11/2025, p. 32 (1)

réf. 331-029

Pailler les légumes : Des clés pour choisir les films biodégradables

COISNE Marion

La station expérimentale d'Auray, dans le Morbihan, et la station du Caté, dans le Finistère, étudient les performances de paillages plastiques biodégradables, en maraîchage. Le projet Tissus (2023-2026) se focalise sur le matériel biodégradable (paillage, ficelles, voiles, etc.), principalement sur tomates sous serre froide. Les essais montrent que les rendements avec paillage biodégradable (Biopolane, Eurobio) sont équivalents au paillage plastique en polyéthylène. Le projet Sopam, piloté par le Ctifl, a permis d'éditer des tableaux comparatifs de 34 références de paillages biodégradables, selon différents paramètres : facilité de pose, irrigation, gestion en fin de culture, etc. Le projet Biomaleg, mené par Inrae et l'Université Bretagne Sud, a permis de vérifier le caractère biodégradable de ces films : de manière globale, ils respectent la norme imposant 90% de dégradation après 24 mois ; néanmoins, des traces persistent dans le sol et, parfois, sur les légumes. Avec une autre approche, le projet Rafu vise à améliorer le nettoyage des plastiques, pour allonger leur durée de vie.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 32-33 (2)

réf. 331-126

Tech&Bio, le salon incontournable de l'agriculture biologique et des techniques alternatives

TORRES Marie / PIERRE Prisca

Le salon bisannuel agricole Tech&Bio, dédié à l'innovation en agriculture biologique, a accueilli, en 2025, 320 exposants et 21 000 visiteurs. Infos Ctifl s'est focalisé sur les thématiques liées au maraîchage et à l'arboriculture bio (et bas intrants). Les projets Pulvé Arbo et Adopa traitent de l'optimisation de la pulvérisation en arboriculture. Le projet Dephy Expé 2 Cosynus (2019-2024) portait sur la régulation des ravageurs en cultures maraîchères sous abri à l'aide d'aménagements agroécologiques favorables aux auxiliaires. Les essais semblent montrer que les bandes fleuries, couplées à des lâchers d'auxiliaires, améliorent les rendements. Le projet Efficaces ! se focalisait sur la gestion des pucerons par des plantes de service. Le projet ClimatVeg montre que l'amélioration de la qualité des sols, grâce à la réduction du travail du sol et à un apport de compost massif, permet d'augmenter les rendements et de réduire les pertes en conditions de stress hydrique. Le projet Adict a étudié l'adaptation d'itinéraires culturaux de légumes (choux, oignons, poivrons, etc.), face au changement climatique (changement calendaire, essais variétaux, cultures en association). L'outil Carbone Fruits & Légumes estime les émissions de gaz à effet de serre des fermes maraîchères et arboricoles, ainsi que le stockage potentiel, et propose des leviers d'actions pour adapter la ferme au changement climatique. Le projet Mirad (2019-2024) visait à optimiser la protection sanitaire en verger d'abricotiers ; l'usage de prophylaxie, de haies composites et de filets est relativement efficace, en bio.

<https://www.ctifl.fr/tech-bio-le-salon-incontournable-de-l-agriculture-biologique-et-des-techniques-alternatives-infos-ctifl-410>

INFOS CTIFL N° 410, 01/01/2026, p. 1-8 (8)

réf. 331-054

Tomates, courgettes, melons : Les Thermitube limitent le risque de gel

AUBERT Irène

Dans le Rhône, la ferme Mont potager bio cultive 70 légumes et quelques fruits, sur 10 ha de plein champ et 8 000 m² de serres froides. La ferme emploie 5 ETP et commercialise en circuits courts et en demi-gros. Pour gagner en précocité malgré le risque de gel, la ferme utilise des voiles de forçage, ainsi que des Thermitube dans les serres. Ces gaines noires remplies d'eau stockent la chaleur le jour et la rendent la nuit, pour un gain de 2°C la nuit. 36 gaines de 100 m, pour une serre de 1680 m², ont coûté 14 000 €.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 465, 01/11/2025, p. 24-25 (2)

réf. 331-028

Production Végétale Petits Fruits

Projet Sorberry : Caractérisation variétale de petits fruits pour la transformation en sorbet

BACONNIER Emmanuelle / JOURDREN Solenne

Le projet Sorberry, piloté par l'ITAB, avait pour objectif de caractériser l'aptitude à la transformation en sorbets de plusieurs variétés de petits fruits biologiques. Des essais en transformation ont été réalisés sur cinq variétés de fraises (Cigaline, Cirafine, Darselect, Dream et Cléry) et sur une variété de myrtilles (Darrow). Ces petits fruits ont été transformés en purées, puis en sorbets (avec l'objectif de 70% de fruits, et une concentration en sucres de 28° Brix ; ingrédients : fruits, saccharose). Des analyses ont été réalisées sur les purées de fruits (physico-chimie, couleur, profils de sucres et de fibres) et sur les sorbets (couleur, rhéologie). Les résultats montrent des différences de comportement entre les variétés de fraises en termes de composition, d'écoulement et de couleur pour les purées, et en termes de taux de foisonnement, de dureté et de couleur pour les sorbets. Les sorbets à la fraise ont été testés par un panel de dégustateurs avec une méthode sensorielle rapide (CATA – Check All That Apply). Les différences organoleptiques observées sont corrélées aux mesures instrumentales. Cependant, les analyses étant effectuées sur un seul lot, il sera nécessaire de confirmer ces observations avec des analyses complémentaires inter-annuelles.

https://orgprints.org/id/eprint/56681/1/2026_Sorberry_Rapport_Analyses_Petits%20Fruits_Pur%C3%A9e_Sorbet.pdf

2026, 24 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / AGRIBIO RHÔNE & LOIRE

réf. 331-077

Projet Sorberry : Confection de sorbets aux petits fruits : Quelles pratiques ?

JOURDREN Solenne / BACONNIER Emmanuelle

Ce rapport présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des fabricants de sorbets aux petits fruits dans le cadre du projet Sorberry. 42 glaciers (artisans ou producteurs de glaces fermières), répartis dans 10 régions françaises, ont été interrogés sur leurs pratiques d'approvisionnement en petits fruits, de confection de sorbets et de commercialisation de leurs produits. 38 % d'entre eux ont un atelier certifié bio et pour 76 % d'entre eux, au moins une partie de leur matière première est bio. Les glaciers citent la qualité gustative et la possibilité de se sourcer en local comme étant les deux principaux intérêts d'un approvisionnement en fruits frais plutôt qu'en purées, mais des difficultés de sourcing (manque de volume) ou un prix trop élevé les conduisent parfois à s'approvisionner en purées de fruits pour certains parfums. L'enquête montre une diversité des pratiques entre les professionnels, notamment pour formuler leurs recettes de sorbets. Les professionnels interrogés, en majorité des petites structures en vente directe, utilisent quasiment les mêmes sucres et stabilisants pour tous leurs sorbets de petits fruits. La majorité de ceux qui n'utilisent pas de stabilisants sont des glaciers-producteurs bio.

https://orgprints.org/id/eprint/56864/1/2026_Sorberry_Rapport_Pratiques_fabrication_sorbets_petits_fruits.pdf

2026, 21 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / AGRIBIO RHÔNE & LOIRE

réf. 331-076

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Contre l'hoplocampe du pommier : Le piégeage massif comme alternative au Quassol

COISNE Marion

Contre l'hoplocampe du pommier, l'utilisation de la substance quassia (présente dans le produit Quassol) n'est plus autorisée en bio, depuis 2022. Néanmoins, une procédure de reconnaissance comme substance de base est en cours. Une alternative acceptable est le piégeage massif, à l'aide de rouleaux englués (fabriqués notamment par Andermatt ou Koppert). Cette technique est néanmoins chronophage et produit des déchets plastiques. Patrick Gibeaud, dans les Deux-Sèvres, cultive 4 ha de fruits bio (principalement des pommes), commercialisés en vente directe. Contre l'hoplocampe, il a installé des pièges englués tous les 4 m, sur les fils de palissage de son verger. Selon lui, l'efficacité du piégeage reste moindre que celle du Quassol. <https://www.abiodoc.com/article-payant/> BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 34 (1)

réf. 331-127

A moyen terme, en France : La technique de l'insecte stérile, un modèle à inventer

COISNE Marion

La technique de l'insecte stérile (TIS) consiste à lâcher des insectes mâles stériles pour les faire s'accoupler avec des femelles sauvages fertiles, afin de réduire la reproduction des insectes nuisibles. Cette technique est en cours de développement pour lutter contre *Drosophila suzukii*. Cette technique a montré son efficacité notamment contre la lucilie bouchère, contre la mouche de l'oignon au Québec, ou encore contre la mouche méditerranéenne des fruits, sur agrumes, en Espagne. Sur le site CTIFL de Balandran, des essais sont en cours pour lutter contre la mouche *Drosophila suzukii*, en verger de cerisiers. Les mouches mâles sont stérilisées par irradiation ou par une bactérie (la réglementation française interdit la stérilisation transgénique). La méthode TIS est efficace en cultures sous abris, mais nécessite un développement plus global pour être efficace en verger ouvert, avec une production plus massive d'insectes stériles afin de mettre en place une stratégie territoriale. Au Canada, le programme Oksir, encadré par une collectivité régionale, a rendu obligatoire la TIS pour lutter contre le carpocapse du pommier, avec également la participation de particuliers ; la population de carpocapses a, depuis, baissé de 94 %. <https://www.abiodoc.com/article-payant/> BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 12-14 (3)

réf. 331-123

Dans les vergers : Des peaux de tomates contre la tavelure

COISNE Marion

Bénédicte Bakan, de l'unité Biopolymères Interactions Assemblages à Inrae, explique l'intérêt des peaux de fruits pour lutter contre les pathogènes. Lorsqu'un pathogène attaque la peau (cuticule) d'un fruit, des molécules spécifiques sont libérées : des monomères de cutine. Celles-ci stimulent alors les réactions de défense du fruit. En considérant que les peaux de

fruits sont des biodéchets faciles à trouver (peaux de tomates, de pommes, de raisins, etc.), Inrae travaille sur la possibilité de les transformer en produit biostimulant, sous la forme d'une émulsion de monomères de cutine. La pulvérisation de ce produit sur pomme a permis de réduire l'impact de la tavelure. Le produit reste en développement.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 35 (1)

réf. 331-128

Panique sur l'asperge

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis de l'asperge (criocère, mouche, puceron et rouille). Un encart apporte des conseils sur la fertilisation du sol pour une culture d'asperges.

QUATRE SAISONS (LES) N° 277, 01/03/2026, p. 22-23 (2)

réf. 331-089

Potential of service plants for regulating multiple pests while limiting disservices in agroecosystems. A review

Potential des plantes de service à réguler plusieurs bioagresseurs, tout en limitant leurs effets indésirables dans les agroécosystèmes. Une revue

MOREAU Delphine / CORTESERO Anne-Marie / CORDEAU Stéphane / ET AL.

Les plantes de service présentent différentes propriétés agronomiques, dont le biocontrôle des bioagresseurs (maladies, adventices, ravageurs, etc.). Ces capacités à lutter contre un bioagresseur spécifique sont bien documentées, mais il existe un manque d'études analysant l'impact global de ces plantes. Cette étude se base sur une méta-analyse afin de les caractériser de manière plus globale : capacité de régulation de plusieurs bioagresseurs par les plantes de service ; équilibre entre régulation des bioagresseurs et effets néfastes des plantes de service (concurrence avec la culture, apparition d'autres ravageurs, etc.). L'étude montre qu'il existe un fort potentiel de régulation de plusieurs bioagresseurs par les plantes de service, mais que les effets néfastes des plantes de service peuvent être problématiques. Ces résultats sont variables selon le niveau d'intégration de la plante de service à la culture (en association, en interculture, en bordure, etc.).

<https://link.springer.com/article/10.1007/s13593-025-01031-4>

AGRONOMY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT N° Vol. 45, article n° 38, 03/07/2025, p. 1-32 (32)

réf. 331-047

Production Végétale Sol

Dossier : Indésirables, ce qu'elles disent du sol

ARNOULD Marie / HERMAN Justine

La méthode Ducerf, basée sur la phytosociologie, consiste à faire un état des lieux de la santé des sols en se basant sur l'inventaire des plantes qui y poussent. Toutes les graines présentes dans le sol ne germent pas, elles restent en dormance tant que des conditions spécifiques ne sont pas remplies (température, taux d'humidité, lumière...). Une intervention humaine ou un événement climatique peuvent modifier les propriétés physicochimiques du sol et certaines adventices peuvent alors se développer. La différence entre carbone fixe et carbone soluble de la matière organique est abordée. Un exemple de diagnostic est présenté, réalisé à partir des plantes retrouvées sur une parcelle, avec des préconisations de pratiques visant à pallier les problèmes que la présence de ces plantes soulevait. Ce dossier liste également quinze plantes bio-indicatrices qu'il est fréquent de trouver dans son jardin (chardon, lierre terrestre, pissenlit...), et indique ce que leur présence révèle et des moyens pour limiter leur apparition. QUATRE SAISONS (LES) N° 277, 01/03/2026, p. 29-41 (13)

réf. 331-090

Un sol, des matières organiques

DELBECQUE Xavier

Représentant 1 à 10 % des sols, la matière organique (MO) est un facteur majeur de rendement. Deux types de matières organiques coexistent dans les sols. La MO liée (70 à 90 % de la MO totale), stable et de petite taille, participe à la structuration du sol sur le long terme. Elle provient d'amendements tels que les composts ou les digestats. La MO libre (10 à 30 % de la MO totale), plus grossière, est disponible pour être minéralisée, elle sert d'apport nutritif à la vie du sol. Elle provient des débris végétaux en décomposition et des déjections animales. REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 465, 01/11/2025, p. 20-21 (2)

réf. 331-027

Stimuler les plantes grâce aux extraits fermentés

RICHARD A.

Pour améliorer la qualité d'un sol, l'apport d'extraits fermentés peut permettre de réactiver la vie du sol. Un expert de chez Ver des sols vivants péconise la pulvérisation d'extraits de plantes fermentées, telles que l'ortie (dilution à 5 l/ha). Ces ferments permettent notamment d'acidifier et de réduire l'oxydation des sols. Les ferments lactiques sont également efficaces pour favoriser l'activité microbienne du sol, injectés après une fissuration, par exemple. FRANCE AGRICOLE (LA) N° 4137, 31/10/2025, p. 37 (1)

réf. 331-024

Production Végétale Viticulture

Le badigeonnage protège des maladies du bois

DE NADAILLAC Clara

Dans le cadre de sa conduite en viticulture biodynamique, la Maison Chapoutier, dans la Drôme, applique un badigeon sur les plaies de taille des bois de plus de deux ans, afin de mieux protéger les vignes des maladies du bois. Fait maison, ce badigeon, composé de bouse de vache, d'argile, de petit lait, de décoction de prêle et de préparat de romarin, est parfois remplacé par de l'eau d'enduit sur les zones taillées plus tardivement ou lorsque le temps manque, son application étant plus rapide que celle du badigeon.

REUSSIR VIGNE N° 334, 01/12/2025, p. 52-53 (2)

réf. 331-066

Micro-organismes sous forme liquide, le match

DELBECQUE Xavier

Dans leurs stratégies de protection des cultures, les viticulteurs peuvent avoir recours aux thés de compost, à la lifofer (litière forestière fermentée avec du lactosérum) ou encore à des EM (Effective microorganism, une marque déposée). Ces trois solutions liquides sont riches en microorganismes, aérobies pour la première, anaérobies pour les deux autres. Bien que les travaux de R&D sur ces produits soient encore rares, cet article fait le point sur ces solutions et leurs effets observés sur des vignes.

REUSSIR VIGNE N° 334, 01/12/2025, p. 22-23 (2)

réf. 331-064

Un pressoir sphérique pour presser tout en douceur

AUBERT Irène

La société Willmes commercialise, depuis 2024, un pressoir sphérique, nommé Sphera. Un négociant vinificateur de Côte-d'Or, un vigneron, lui aussi de Côte-d'Or, et un autre de Gironde, tous les trois en viticulture biologique, apportent leurs témoignages suite à l'utilisation de ce matériel pour le pressurage de leurs vins.

REUSSIR VIGNE N° 334, 01/12/2025, p. 28-29 (2)

réf. 331-065

Qui sont les consommateurs de vin bio en France aujourd'hui ?

GAULT Guénaëlle / FORET HOHN Laurence

A l'occasion du salon professionnel Millésime Bio 2026, une conférence sur le thème de la consommation de vin bio en France a été animée par l'ObSoCo et l'Agence BIO. Une enquête en ligne avait été menée auprès de 2000 personnes, en septembre 2025. 69 % des Français consomment du vin ; parmi eux, 56 % consomment du vin bio. Les moins de 34 ans ont tendance à moins boire d'alcool, mais favorisent le vin bio quand ils en boivent. Le vin bio est plus consommé par les populations aisées, diplômées de longues études et préoccupées de sujets environnementaux. Les consommateurs de vin bio sont également plus intéressés par les

boissons sans alcool. Les consommateurs de vin bio estiment que le vin bio est favorable pour l'environnement, pour la santé et pour une filière plus équitable. Le prix plus élevé du vin bio, bien que souvent considéré comme justifié, est le principal frein à la consommation de vin bio. En outre, certains consommateurs demandent plus d'informations sur les bénéfices du vin bio et plus de visibilité de celui-ci en magasin. L'enquête a permis de définir 6 types de consommateurs et les leviers pour augmenter, pour chacun, leur consommation de vin bio. Dans un second temps, la conférence s'est focalisée sur les données du marché du vin bio français, en 2024. 7% des achats de vin étaient en bio en 2024 (12% en valeur), le vin bio était distribué en majorité en vente directe (40%) et par des cavistes (38%). 42% du vin bio, en volume, est exporté. Le nombre de viticulteurs bio était de 10 371 en 2025, contre 10 915 en 2023.

<https://www.youtube.com/watch?v=IXzCHxnTzwY>

2026, 57 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique) / L'OBSOCO (L'Observatoire Société & Consommation)

réf. 331-122

Recherche et Système Spécifique Agriculture Tropicale

Organic management in coffee: a systematic review of the environmental, economic and social benefits and trade-offs for farmers

Gestion organique en culture de café : une revue systématique des avantages et des compromis environnementaux, économiques et sociaux pour les agriculteurs

JONES Katharine / GARNETT Kenisha / GIRKIN Nicholas T / ET AL.

Les défis majeurs de la production mondiale de café sont les prix volatils, le changement climatique, l'augmentation des prix des intrants et la demande de réduire l'empreinte climatique de la production. La mise en place d'une stratégie de régénération des sols et l'utilisation d'intrants organiques pourraient répondre à ces enjeux. Cette étude synthétise les impacts de l'adoption d'une stratégie agroécologique en culture de café, à partir des résultats de 43 articles scientifiques. Ces articles se focalisaient notamment sur l'agroforesterie, la gestion des sols ou encore la fertilisation par des fumiers. L'étude montre que les stratégies agroécologiques ont un fort potentiel de bénéfices pour l'environnement, mais augmentent le risque économique pour les producteurs, notamment au moment du changement de système. En outre, l'étude a identifié différents freins sociaux à la transition agroécologique, dont le manque de formation et de réseau pour soutenir ces mutations.

<https://doi.org/10.1080/21683565.2025.2510361>

AGROECOLOGY AND SUSTAINABLE FOOD SYSTEMS N° Vol. 49, n° 8, 29/05/2025, p. 1368-1402 (35)

réf. 331-050

Recherche et Système Spécifique Recherche

Strategic research and innovation agenda for organics and agroecology

Agenda stratégique pour la recherche et l'innovation en agriculture biologique et en agroécologie

GERNERT Maria / JOUHARI Karim / MOESKOPS Bram

TP Organics est la Plateforme technologique européenne (reconnue officiellement par la Commission Européenne) pour la recherche et l'innovation en agriculture biologique et en agroécologie. A travers son agenda stratégique (Strategic research and innovation agenda for organics and agroecology), TP Organics centralise les enjeux et les besoins de développement dans le secteur de l'agriculture bio et de l'agroécologie, à l'échelle de l'Union Européenne. Dans cette édition de 2025, l'agenda stratégique s'appuie sur le projet OrganicTargets4EU et vise à préparer le prochain Programme de Recherche et Innovation de l'UE (FP10), qui prendra effet entre 2028 et 2034. L'agenda stratégique débute par un rappel de l'importance de la recherche pour développer un système agro-alimentaire européen durable et autonome. L'agenda détaille ensuite les priorités de R&D retenues, en trois parties : les enjeux concernant l'environnement, la biodiversité et le climat ; les enjeux concernant les humains, les communautés et les milieux de vie ; les enjeux d'une innovation responsable. Quelques exemples de priorités retenues : améliorer la résilience en eau des agrosystèmes bio, améliorer le microbiote du sol pour la résilience et la productivité, rendre le marché bio accessible pour tous, etc. L'agenda se conclut par des recommandations politiques, notamment pour la construction du FP10.

https://tporganics.eu/wp-content/uploads/2025/11/TPO_RnI_SRIA_2025.pdf

2025, 62 p., éd. TP ORGANICS

réf. 331-049

Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques

Des céréales au jardin

LEFRANÇOIS Sandra

En Normandie, l'association Triticum propose à certains de ses adhérents (jardiniers, micro-fermes) de tester la culture de variétés anciennes de céréales au jardin. Cet article présente 9 céréales : blé (tendre, dur et Poulard), amidonnier, engrain, grand épeautre, orge, avoine et seigle. Leurs caractéristiques, telles que le type de sol adéquat, la sensibilité aux maladies ou l'usage dans l'alimentation, sont décrites. Des techniques culturales (préparation du sol, semis, binage, protection contre les oiseaux, récolte) et de transformation des grains en farine sont fournies.

QUATRE SAISONS (LES) N° 277, 01/03/2026, p. 56-60 (5)

réf. 331-094

Vie Professionnelle Etranger

Allemagne : si le Bio progresse porté par la GMS, le réseau bio est à la peine

ECOZEPT

Le commerce spécialisé bio allemand a connu une faible croissance en 2025, de 2,2 % au premier semestre, due uniquement à la hausse des prix de vente. La croissance du chiffre d'affaires des marques de distributeurs (MDD) bio a été plus forte que celle des marques de fabricants bio et a augmenté de 13,1 % en 2025, par rapport à 2024. En Allemagne, les MDD bio représentaient 66,8 % de la distribution alimentaire en 2025. La situation du marché est donc actuellement difficile pour les marques de fabricants bio. Les stratégies de sécurisation, voire d'élargissement, des parts de marché de deux distributeurs allemands sont présentées : Rewe, avec son programme « Wegbereiter » pour les producteurs de fruits et légumes en conversion bio, et dm, avec son positionnement « Healthy Hedonism » pour des recettes saines et bio.

BIO LINEAIRES N° 122, 01/01/2026, p. 12-13 (2)

réf. 331-081

L'Asie réinvente le magasin bio : Le creuset mondial de nouvelles habitudes de vie

FERNANDEZ Sauveur

La bio en Asie évolue et pourrait, d'ici 2030, atteindre en valeur la moitié du marché européen sur l'alimentaire bio. Cette évolution peut être expliquée par quatre piliers : La nourriture reliant santé et plaisir ; L'utilisation décomplexée du digital ; L'hybridation des magasins bio renforçant le lien social communautaire ; Un intérêt plus pragmatique et moins militant envers le bio. Trois chaînes de magasins bio sont présentées : Lemon Farm (Thaïlande), Little Farms (Singapour) et Orga Whole Foods (Corée du Sud). Pour chacun, sont listés le nombre de points de vente et les différents points forts de leur organisation, tels qu'un dispositif PGS (système de garantie participative), un e-commerce renforcé, ou une offre alignée avec les attentes des seniors.

BIO LINEAIRES N° 122, 01/01/2026, p. 5-7 (2)

réf. 331-079

Panorama 2025 de la bio européenne et perspectives 2026

DENAN Jean-Marc

Cet article dresse un panorama du marché bio européen en 2025 et se penche sur 7 pays européens en particulier. Le marché reste stable en Belgique et au Danemark. Le marché bio portugais a connu une légère augmentation, tandis que ceux de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Irlande et des Pays-Bas avaient une croissance soutenue. Dans plusieurs pays, les marques de distributeurs (MDD) de la grande distribution continuent de dominer le marché. Une croissance de la restauration hors foyer (RHF), qui a dynamisé le marché italien en 2025 avec une progression de 10 %, est anticipée pour 2026. Les tendances de la bio, en Europe, en 2025, restent généralement positives et devraient se maintenir en 2026.

BIO LINEAIRES N° 122, 01/01/2026, p. 17 (1)

réf. 331-082

Liste variétale 2026 - Edition suisse : Céréales

CHRISTEN Mathias / LEVY Lilia

Le FiBL et Bio Suisse proposent une liste actualisée des variétés de céréales utilisables en bio, avec un descriptif de leurs caractéristiques. La liste regroupe des blés panifiables d'automne, un blé de printemps, des blés fourragers, quelques variétés d'épeautre, de seigle et d'amidonnié, plusieurs orges, quelques avoines et deux triticales. Les variétés de blé sont évaluées selon leur potentiel de rendement, leur taux de protéines, leur résistance à la verse, leur tolérance aux maladies... Les autres céréales sont présentées selon leurs principales caractéristiques (précocité, taille de la paille, éventuelles résistances, etc.).

https://www.bioactualites.ch/liste-varietale-impression-1?tx_varietylist_print%5Baction%5D=show&tx_varietylist_print%5Bcontroller%5D=Varietylists&tx_varietylist_print%5Bvarietylist%5D=3&tx_varietylist_print%5B_mw_pdfhandler%5D=1&cHash=8b7e639ee8524e07c0feaa88bfcefc41

2025, 9 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 331-004

Vie Professionnelle Formation

Parler des performances économiques, sociales et environnementales des systèmes herbagers aux apprenants : retour d'éleveurs du Grand Ouest

SCHETELAT Soline / CHAMBAUT H. / LEPAGE M. / ET AL.

Résumé rédigé par l'AFPF : Une quinzaine d'éleveurs laitiers herbagers du Grand Ouest, accompagnés par l'Institut de l'Élevage dans le cadre du projet européen Pathways, a travaillé sur l'avenir de l'élevage à horizon 2050 et fait le constat que les systèmes herbagers auront un rôle à jouer à l'avenir car ils sont économiquement performants et répondent aux enjeux environnementaux et sociétaux. Pourtant, les futurs éleveurs connaissent peu ces systèmes. Le groupe a décidé de développer un argumentaire chiffré pour sensibiliser les étudiants aux multiples atouts des systèmes herbagers au travers de deux portes-ouvertes. La comparaison des résultats du groupe aux bases de données Inosys Réseaux d'élevage pour l'économie et CAP'2ER® pour l'environnement montre que ces fermes herbagères sont robustes économiquement grâce à une réduction drastique des charges grâce à une maximisation du pâturage. Les fermes du groupe sont également plus vertueuses pour l'environnement. Haies et prairies permanentes compensent 51% des émissions de gaz à effet de serre grâce au stockage carbone, contre 10% pour les systèmes avec plus de 30% de maïs dans la SFP. Plus de 280 étudiants allant de la Première au BPREA ont participé aux deux portes-ouvertes organisées à l'automne 2024 en Bretagne et en Pays de la Loire. Ils y ont découvert divers ateliers animés par les éleveurs sur l'intérêt économique, social et environnemental des systèmes herbagers ainsi que sur la gestion du pâturage et l'organisation du travail. 70% des jeunes présents ont découvert ce profil d'exploitation lors de la journée porte-ouverte, confirmant le manque de connaissance de ces systèmes. À la suite de la visite et des échanges, 63% affirment que cette journée leur a permis d'envisager le métier d'agriculteur autrement.

<https://doi.org/10.64256/FOU2466>

FOURRAGES N° 263, 01/09/2025, p. 43-48 (6)

réf. 331-038

Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique

Bruno Martel, nouveau président de l'Agence Bio : « Inscrire officiellement la bio comme levier d'action environnemental »

ROSE Frédérique

Bruno Martel, éleveur laitier bio en Bretagne, est le nouveau président de l'Agence Bio, en tant que représentant de la Coopération agricole. Dans cette interview, il revient sur les priorités qu'il souhaite porter pour l'Agence et la filière bio, dans un contexte de reprise de la consommation à consolider : redonner de la sérénité à l'Agence dont l'avenir reste questionné, même si son budget 2026 a été validé (17 millions d'euros) ; faire reconnaître la bio dans une directive nationale comme levier d'action environnemental fort ; relancer la consommation, en priorité pour stopper les déclassements de produits bio, grâce à une communication plus percutante. Pour ce faire, l'objectif est de doter l'Agence Bio d'une vraie feuille de route avec l'ambition de passer de 6 à 10 % d'achats bio par les ménages français en 2030. La communication doit notamment réussir à mieux toucher le consommateur, qui ne fait pas encore assez le lien entre l'acte d'achat en bio et les bienfaits induits sur l'environnement et les ressources naturelles.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 8-9 (2)

réf. 331-110

Vie Professionnelle Politique Agricole

Analyse : Les problèmes de revenu des agriculteurs ont d'autres causes que les normes environnementales

POINTEREAU Philippe

Entre 2021 et 2025, la FNSEA et la Coordination Rurale se sont mobilisées pour une simplification des normes environnementales de l'agriculture française. Durant cette période, un certain nombre de lois et de projets de loi ont eu tendance à favoriser la production agricole à défaut de l'environnement : suppression du minimum de surface de biodiversité, tentative de réautorisation du néonicotinoïde acétamipride, simplification de la réglementation pour la construction de mégabassines et de grandes porcheries, proposition de suppression du principe de précaution, etc. Ces évolutions de lois sont justifiées par la volonté d'améliorer les revenus des fermes. Or, les revenus moyens semblent plutôt dépendants de la fluctuation des marchés et de la taille des exploitations : plus une ferme est grande, plus les revenus sont élevés. De plus, ce sont les grandes fermes qui touchent le plus d'aides PAC : en 2024, les grandes exploitations céréalières touchaient 49 107 €/ETP, contre 20 458 sur les petites fermes, alors que les petites fermes emploient plus de salariés/ha et consomment moins de pesticides/ha. Les revenus sont également dépendants des fluctuations climatiques. Finalement, il est assez difficile d'affirmer que les normes réduisent les revenus agricoles, surtout en prenant en compte qu'un certain nombre de normes sont probablement favorables à la viabilité économiques des fermes : la préservation de la biodiversité des sols permet de maintenir sa fertilité ; l'arrêt de

l'utilisation des pesticides pourrait économiser plus de 50 000 € ; les MAEC représentent 11 % des résultats des petites exploitations contre 2% des grandes, etc.

<https://www.alternatives-economiques.fr/les-problemes-de-revenu-des-agriculteurs-ont-dautes-causes-que-les-normes-e/00117859>

2026, 6 p., éd. ALTERNATIVES ECONOMIQUES

réf. 331-112

Le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique

CHASTAING Séverine / LEBEAU Noëlle / MARSOLIER Céline

En 2026, le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique a été prolongé jusqu'en 2028. Le crédit d'impôt est fixé à 4 500 €. Toute entreprise agricole dont au moins 40 % des recettes proviennent d'activités bio est éligible à cette aide. Une demande effectuée en année N se base sur les recettes du 1er janvier au 31 décembre de l'année N-1. Ce crédit d'impôt est concerné par la règle de minimis : l'ensemble des aides de minimis (exonération de taxe foncière, prise en charge des cotisations MSA, aides du Plan de relance, etc.), sur 3 années glissantes, ne doit pas dépasser 50 000 €. Autre limite, le cumul des aides bio CAB/MAB et du crédit d'impôt ne doit pas dépasser 5 000 € ; par exemple, une ferme qui a reçu 2 000 € d'aides CAB/MAB verra son crédit d'impôt plafonné à 3 000 €. Dans le cas des GAEC, le montant du crédit d'impôt, le plafond de minimis et le plafond de 5 000 € sont multipliés par le nombre d'associés, dans la limite de 4.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/FLASH_CREDIT_D_IMPOT_2026_VF.pdf

2026, 14 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 331-118

Dossier : Sécurité sociale de l'alimentation : De la théorie à la pratique

LEMAIRE Jade / POSNER Aliza / GENTY Guilhem

En 2022, 16 % de la population française était en situation de précarité alimentaire et 45 % des Français·es ne mangeaient pas toujours les aliments qu'ils auraient souhaités. De plus, en raison des mauvaises rémunérations des agriculteurs, 18 % d'entre eux vivaient sous le seuil de pauvreté en 2021. En partant de ce double constat, le Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation (SSA) propose de mettre en place une carte vitale de l'alimentation, avec 150 € par personne et par mois, en s'inspirant des débuts de la sécurité sociale de la santé. Ce dossier présente la SSA et ses valeurs, ainsi que certaines initiatives que ce concept a inspirées, comme la Caisse alimentaire commune (CAC) de Montpellier. Créée en 2021, cette expérimentation a mené à la mise en place d'une monnaie alimentaire, la MonA, financée par des cotisations (52 %), des subventions publiques (48 %) et des fonds privés. La MonA est dépensée à 80 % dans des produits biologiques et à 20 % pour des fruits et légumes. Une nouvelle phase d'expérimentation de la CAC a été lancée en 2025. Dans différents collectifs locaux, des outils d'éducation populaire sont déployés pour construire "la connaissance de cause", c'est-à-dire pour aider le public à mieux comprendre le système alimentaire et à agir sur ce dernier. Les limites de ces initiatives locales sont également présentées, comme le faible impact financier de la SSA sur les producteurs locaux, du fait du nombre insuffisant de participants. La place

que tiennent les collectivités dans le financement et la gouvernance de ces initiatives de SSA, ainsi que des réflexions autour de potentielles alliances (syndicales, associatives, par le biais d'une loi...) pour dépasser les expérimentations locales et passer à la généralisation de la SSA sont abordées. Pour finir, ce dossier se penche également sur le concept de démocratie alimentaire et sur le combat pour l'effectivité du droit à l'alimentation.

TRANSRURAL INITIATIVES N° 506, 01/03/2025, p. 13-28 (16)

réf. 331-078

Engrais, élevage, légumineuses, les enjeux d'une indépendance azotée pour l'agriculture européenne

SCHULTZ Étienne / RICHARD Guy

Le contexte actuel, notamment la situation de tension avec la Russie, rend encore plus essentielle la question de l'indépendance azotée de l'Europe, alors que l'UE travaille à son autonomie stratégique. En effet, l'actuel système agricole européen est très largement importateur d'azote, via l'achat d'engrais de synthèse (russes notamment) et de protéines végétales pour l'alimentation animale. Or, environ 70 % des apports azotés dans le système agri-alimentaire du vieux continent sont perdus, avec d'importants impacts négatifs en matière de biodiversité, de pollution (eau et air) et d'émissions de gaz à effet de serre. Nombre de scénarii prospectifs sur l'avenir de l'agriculture montrent la possibilité de réduire fortement, voire d'arrêter les apports d'azote sous forme d'engrais de synthèse ou pour l'alimentation pour les animaux. Cette réduction peut se réaliser à condition de revoir notre régime alimentaire, trop carné ; de repenser l'élevage, trop important, trop intensif et donnant une place trop large aux monogastriques ; ou encore de renforcer la culture des légumineuses, seule source d'azote soutenable. De tels changements ne seraient pas sans conséquences économiques ou sociales, avec d'importants investissements nécessaires pour une vraie refonte du système agroalimentaire européen. Cependant, cela pourrait permettre de répondre à une convergence d'enjeux géopolitiques, de soutenabilité environnementale et de santé publique.

https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/sesame_n18-dec-2025-mission_agrobiosciences_inrae-web.pdf

SÉSAME N° 18, 01/12/2025, p. 52-54 (3)

réf. 331-009

Guide des aides en agriculture biologique : Année 2026

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Les Chambres d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont édité un guide sur les aides pour la bio, sur la base des éléments disponibles en mars 2026. Les fermes en 1ère ou 2ème année de conversion bio peuvent toucher des aides PAC à la conversion, versées sur 5 ans, pour l'ensemble de la SAU ou seulement pour certaines parcelles. Les aides varient de 44 €/ha (pour les estives et les parcours d'élevage) à 900 €/ha (pour les cultures maraîchères, les vergers, les PPAM). L'écorégime finance à hauteur de 110 €/ha les fermes dont 100 % de la SAU est en bio. Une autre aide PAC valorise les veaux élevés en bio, à hauteur de 62,45 €/veau en 2025. Les exploitations, dont au moins 40 % des recettes sont liées à des pratiques bio, peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt d'une valeur fixée à 4 500 € (multiplié par le nombre d'associés dans le cas des GAEC) ; cependant, la somme de cette aide et des aides PAC ne peut pas dépasser 5 000 €. Sur demande de l'agriculteur, les municipalités peuvent choisir d'exonérer de taxe foncière les surfaces bio. En plus de ces aides spécifiques

bio, d'autres aides peuvent être mobilisées : les aides couplées végétales de la PAC (sur le chanvre, les légumineuses, le maraîchage, etc.), les aides à l'installation (DNJA), les aides aux investissements de la Région (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Guide_des_aides_2026.pdf

2026, 13 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 331-117

Financements privés et publics au service de la transition agroécologique

CABELGUEN Anne-Gaëlle

Un avocat spécialiste du droit de l'environnement décrypte les enjeux des Paiements pour services environnementaux (PSE). Les PSE sont à différencier des aides MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques), financées par la PAC. Les PSE permettent de financer des aménagements favorables à l'environnement et à la société de manière souple, dans un cadre juridique flexible. Les fonds des PSE peuvent être privés ou publics. Les PSE hybrides (privés et publics) permettent à des collectivités d'initier et de crédibiliser des projets, tout en laissant des acteurs privés apporter des fonds supplémentaires. Pour les entreprises, le financement de PSE pourrait répondre à certaines obligations réglementaires : la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), la compliance, les mécanismes de compensation environnementale ou encore les obligations réelles environnementales.

<https://trame.org/ressource/financements-prives-et-publics-au-service-de-la-transition-agroecologique/>

2025, 3 p., éd. TRAME

réf. 331-111

Simplification ? Mon œil ! : Un rapport de France Nature Environnement

France Nature Environnement

France Nature Environnement (FNE) dénonce, en France, des politiques de régression du droit environnemental sous couvert de simplification du droit. FNE a analysé l'évolution du droit environnemental français de 2010 à 2025. Si plusieurs lois ont été votées en faveur de l'environnement (loi AGECL de 2020, loi de 2016 sur la biodiversité, loi climat et résilience de 2021, etc.), FNE a identifié une dizaine de lois de simplification. L'étude analyse les impacts de ces lois de simplification sur le droit environnemental : réduction des évaluations environnementales, régression des enquêtes publiques, facilité de déroger aux normes, dégradation du contrôle et des sanctions, etc. FNE remarque qu'aucun bilan solide n'a été effectué pour mesurer l'efficacité des lois, que ce soit celles environnementales ou celles de simplification. Paradoxalement, certaines lois de simplification ont pu complexifier le cadre juridique, à cause de la multiplication des dérogations. L'exclusion croissante du public, avec notamment la réduction des concertations, réduit la confiance des citoyens. Enfin, la dégradation des lois environnementales, sous couvert de favoriser la compétitivité des

entreprises, augmente les coûts publics et sociétaux (accidents industriels, impacts du changement climatique, etc.).

<https://fne.asso.fr/publications/simplification-mon-oeil-rapport>

2025, 52 p., éd. FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

réf. 331-041

Vie Professionnelle Réglementation

Le point avec Certipaq Bio : Quelques actualités réglementaires

LEREBOURS Gwénaél

En janvier 2026, plusieurs espèces sont passées « hors dérogation » dans la réglementation bio : cameline, fenugrec, certains oignons jaunes, vesce velue, etc. Les semences de ces espèces doivent donc être certifiées bio pour être utilisées en bio. Dans le cas des cultures ornementales bio, depuis novembre 2025, le matériel de reproduction des végétaux (MRV) est sous statut « autorisation générale », ce qui signifie qu'il est possible d'utiliser, sans dérogation, du MRV non bio en culture bio. La protéine de pois et la protéine de pomme de terre sont désormais utilisables comme auxiliaires technologiques bio pour la production de jus de fruits, de cidre, de poiré et d'hydromel. Concernant les dispositions de contrôle, l'Inao a modifié quelques points, notamment : le donneur d'ordre est responsable du respect du règlement par son sous-traitant ; une activité d'importation de produits bio nécessite une certification spécifique.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 164, 01/03/2026, p. 15 (1)

réf. 331-124

Loi d'urgence agricole : Pour la FNAB, la place de la bio doit encore être consolidée

Le 2 juin, l'Assemblée nationale a voté, en première lecture, le projet de loi d'urgence agricole (LUA). Le texte adopté prévoit, pour les préfets, l'obligation de limiter certaines pratiques agricoles et de développer une agriculture à bas intrants – en premier lieu l'agriculture biologique, là où l'eau est la plus polluée. Deux mesures concernant le partage de l'eau vont aussi dans le bon sens. D'une part, l'Assemblée propose un partage plus équitable de l'eau avec les nouveaux agriculteurs irrigants. D'autre part, le texte prévoit que les structures qui gèrent ce partage, les organisations uniques de gestion collective (OUGC), publient leur stratégie d'irrigation et le bilan des volumes prélevés pour plus de transparence. Sur ce sujet, la FNAB demande :

- Le rétablissement de la représentation des collectivités territoriales dans les commissions locales de l'eau, car ce sont elles qui assument le traitement de l'eau ;
- La prise en compte, dans la définition des captages prioritaires, des molécules chimiques interdites qui sont retrouvées dans l'eau ;
- La priorisation du changement de pratiques agronomiques par rapport au stockage de l'eau en cas de réduction des volumes disponibles.

De plus, la LUA a permis au gouvernement et aux député-es de réaffirmer leur souhait d'atteindre 20 % de produits bio dans les cantines. Cependant, la FNAB rappelle que la loi climat avait prévu un objectif dédié plus ambitieux sur les filières animales, avec 60% de viande durable dans la restauration collective, et que cet objectif n'a pas encore été décliné en bio.

Lien : <https://www.fnab.org/loi-durgence-agricole-la-place-de-la-bio-doit-etre-consolidee/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 4 juin 2026

Nomination d'un ministre délégué à l'Agriculture – Secteur biologique en Nouvelle-Zélande

IFOAM – Organics International salue la nomination de Mike Butterick, député, au poste de ministre délégué à l'Agriculture – Secteur biologique en Nouvelle-Zélande. Cette avancée historique marque la création de l'un des premiers postes ministériels au monde dédié au secteur biologique au sein d'un gouvernement national.

Lien : <https://www.ifoam.bio/news/ifoam-organics-international-celebrates-new-zealands>

Source(s) : Organic Insider, mai 2026

Une reprise de la consommation insuffisante pour relancer la Bio

Selon les chiffres sur l'agriculture bio en France, publiés le 16 juin par l'Agence BIO (<https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/>), les ventes de produits bio sont en croissance dans tous les circuits de distribution. Une bonne nouvelle qui ne suffit pourtant pas à faire repartir les conversions. Les surfaces bio baissent pour la troisième année consécutive ; pire, le nombre de fermes bio recule pour la première fois.

Or, la santé économique des fermes bio repose sur trois éléments : la réduction des charges ; des prix plus rémunérateurs qu'en conventionnel ; et des aides incitatives. Depuis 2022, ces trois facteurs se sont dégradés. Les charges ont augmenté avec l'inflation, les prix aux producteurs ont baissé ou la différence avec le conventionnel s'est réduite ; et le soutien public s'est érodé.

La FNAB demande :

- La hausse de l'écoringe bio avec les reliquats de la conversion. La Commission européenne venant de réouvrir cette possibilité ;
- Le maintien, dans la durée, du financement des campagnes de communication "C'est Bio la France" et leur déclinaison par l'ensemble des interprofessions ;
- Une vraie application d'Egalim dans les filières biologiques avec des indicateurs de coûts de production dans chaque filière et une obligation d'en tenir compte dans la fixation des prix d'achats.

Lien : <https://www.fnab.org/une-reprise-de-la-consommation-insuffisante-pour-relancer-la-bio/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 16 juin 2026

Règlement sur le matériel de reproduction végétale : IFOAM Organics Europe se félicite des avancées concernant les semences biologiques, mais regrette les restrictions imposées aux échanges de semences entre agriculteurs

Après plus de trois ans de négociations, les décideurs politiques européens sont parvenus, le 15 juin, lors d'un trilogue final, à un accord définitif sur le nouveau règlement relatif à la production et à la commercialisation du matériel de reproduction végétale (MRV).

IFOAM Organics Europe reconnaît les progrès réalisés dans plusieurs domaines (possibilité pour les agriculteurs et les sélectionneurs biologiques d'accéder à des variétés présentant une plus grande diversité génétique, maintien du matériel hétérogène biologique (OHM) dans le règlement sur l'agriculture biologique...) et attend avec intérêt l'élaboration de la législation dérivée de ce texte.

Dans le même temps, le secteur biologique craint que les échanges de semences entre agriculteurs ne soient restreints par la nouvelle législation.

IFOAM Organics Europe a également exprimé ses inquiétudes concernant l'extension des tests obligatoires de « valeur pour la culture et l'utilisation durables » (VSCU) aux pommes de terre et à la vigne, car cela risque d'entraver le développement de nouvelles variétés.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/prm-regulation-ifoam-organics-europe-welcomes-progress-for-organic-seeds-but-regrets-limits-to-farmers-seeds-exc/>

Source(s) : <https://www.organicseurope.bio>, 16 juin 2026

TFA : L'ECHA confirme la toxicité pour la reproduction de ce PFAS omniprésent

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) vient de confirmer la classification du TFA (acide trifluoroacétique) comme reprotoxique probable pour l'être humain. L'ECHA a également classé le TFA comme très persistant et très mobile (vPvM) et comme persistant, mobile et toxique (PMT), faisant ainsi de ce PFAS une des premières substances à être classées selon ces nouvelles classes de danger. Pour rappel, de nombreux pesticides PFAS se dégradent en TFA. Aussi, Générations Futures demande, notamment, la révision par l'Anses des autorisations de mise sur le marché d'au moins 70 produits à base de pesticides PFAS et souhaite que le ministère de la Santé ne se contente pas d'une dose journalière admissible (DJA) insuffisamment protectrice pour minimiser le problème du TFA dans l'eau potable.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/tfa-pfas-echa-classification/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 10 juin 2026

Des lauréats bio dans l'appel à projets « Terres de transition agroécologique » de la CNR

Face au changement climatique, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) accompagne 65 fermes de la vallée du Rhône dans leur transition agroécologique. Elle a dévoilé la liste des structures lauréates de son appel à projets « Terres de transition agroécologique ». Parmi les 8 projets retenus, figurent notamment :

- La Communauté de communes Bugey Sud et l'Association pour le développement de l'agriculture biologique (ADABio) dans l'Ain, qui accompagnent 8 exploitations viticoles dans la réduction des doses de cuivre et le développement des couverts végétaux.
- Le FiBL, Institut de recherche en agriculture biologique (Drôme), qui expérimente des pratiques pionnières d'agriculture biologique de conservation des sols, afin d'en améliorer la qualité et, donc, leur capacité de rétention en eau.

Lien : https://www.cnr.tm.fr/app/uploads/2026/06/12.-CP_CNR_AAP_Agroecologie_03-06-2026.pdf

Source(s) : Communiqué de presse de la CNR, 3 juin 2026

Réglisse, fruit du dragon, figuier de Barbarie bio en PACA

Face à l'intensification des épisodes de sécheresse, l'agriculture méditerranéenne est contrainte de se réinventer. Dans les Bouches-du-Rhône, l'association Agribio 13 accompagne les agriculteurs biologiques dans la diversification de leurs productions, en explorant des cultures encore peu développées, mais à la fois économiquement prometteuses et mieux adaptées à un climat plus chaud et plus aride.

Le dispositif s'articule autour de trois cultures principales : la réglisse, le figuier de Barbarie et le pitaya (fruit du dragon). La réglisse répond à une forte demande industrielle, le pitaya cible un marché à forte valeur ajoutée, et le figuier de Barbarie séduit par ses faibles besoins en eau et ses débouchés variés. Ces trois plantes n'avaient, jusqu'à présent, jamais fait l'objet d'étude sur le sol hexagonal. Aujourd'hui, une dizaine d'exploitants participent aux essais, chacun testant une culture dans ses propres conditions.

Lien : <https://infos.ademe.fr/agriculture-alimentation/2026/reglisse-fruit-du-dragon-figuier-de-barbarie-des-nouvelles-cultures-pour-sadapter-au-changement-climatique-en-paca/>

Source(s) : <https://infos.ademe.fr>, mai 2026

Plan d'Action sur les engrais

La Commission européenne a publié, le 19 mai, un Plan d'Action sur les engrais. L'objectif est d'apporter des réponses à la crise géopolitique actuelle et à ses conséquences sur le prix des engrais (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_26_1099).

Parmi les points positifs relevés par IFOAM Organics Europe, le plan prévoit :

- Des soutiens accrus pour les « pratiques agricoles plus efficaces qui permettent de réduire et d'optimiser l'utilisation d'engrais ». Cela devrait se traduire par des amendements apportés à la PAC actuelle pour encourager les Etats membres à accroître les soutiens à l'AB et aux pratiques agroécologiques et une incitation à intégrer, dans la future PAC post 2027, des mesures permettant de réduire la dépendance aux engrais minéraux ;
- Le développement des engrais biosourcés.

Parmi les points négatifs relevés par IFOAM Organics Europe :

- Le Plan appelle à relocaliser et à diversifier les productions d'engrais chimiques plutôt qu'à envisager d'abandonner leur usage ;
- Le Plan appelle à renforcer les engrais « bas-carbone » sans donner une définition claire du concept ;
- En lien et à la suite de l'évaluation de la directive Nitrates, la Commission devrait proposer des mesures de simplification de la directive Nitrates et des mesures visant à faciliter l'utilisation des digestats.

Lien vers le communiqué de presse IFOAM-Organics Europe : <https://www.organicseurope.bio/news/ifoam-organics-europe-welcomes-support-for-organic-warns-against-synthetic-fertiliser-dependency/>

Source(s) : IFOAM France, 1er juin 2026

Vote du Parlement européen sur les nouvelles techniques génomiques (NTG) : Réaction d'IFOAM Organics Europe

Suite à l'adoption, le 17 juin, par le Parlement européen, de la législation relative aux plantes issues des nouvelles techniques génomiques (NTG), le mouvement biologique réaffirme son engagement à produire des denrées alimentaires sans recourir aux NTG et affirme que des mesures supplémentaires seront nécessaires pour protéger la souveraineté européenne en matière de semences.

Les nouvelles règles exemptent les NGT de catégorie 1 des exigences-clés qui s'appliquent aux autres organismes génétiquement modifiés (OGM), notamment les procédures d'évaluation des risques, la traçabilité et l'étiquetage destiné aux consommateurs. Si cela représente un recul en matière de biosécurité, de transparence et de liberté de choix, la mobilisation du mouvement biologique a permis d'obtenir des garanties importantes : les NGT resteront interdites dans la production biologique, et les lots de semences contenant des NGT devront être étiquetés, fournissant ainsi aux agriculteurs les informations minimales nécessaires pour éviter de cultiver des plantes issues des NGT.

La question la plus préoccupante laissée en suspens par le vote est celle des brevets sur les caractères et les séquences génétiques, qui risquent de limiter l'accès aux ressources génétiques, de freiner l'innovation, d'accroître les dépendances et d'entraîner une concentration croissante du marché au sein du système alimentaire.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/ifoam-organics-europe-re-affirms-commitment-to-produce-without-ngts-and-warns-of-threats-on-european-seed-sovereignty/>

Source(s) : Communiqué de presse d'IFOAM Organics Europe, 17 juin 2026

Déclaration commune contre le « greenwashing » lié au terme « régénératif »

IFOAM Organics Europe, en collaboration avec des organisations d'agriculteurs, des ONG environnementales et des acteurs de la société civile, a publié une déclaration commune mettant en garde contre l'utilisation trompeuse du terme « agriculture régénérative » dans la stratégie de marque des entreprises et les initiatives politiques de l'UE.

Lien vers la déclaration commune : https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2026/06/Joint-Statement_Regenerative-Greenwashing_Final-Version.pdf?dd

Source(s) : Communiqué de presse d'IFOAM Organics Europe, 2 juin 2026

Mise en place d'un réseau de leaders pionniers au Vietnam

Le 7 mai 2026, l'Académie biologique d'IFOAM – Organics International, l'Association vietnamienne pour l'agriculture biologique (VOAA) et Naturland ont lancé conjointement, à Hanoï, le cours « Agroécologie et leadership biologique » (AOLC). Au cours des six prochains mois, les participants acquerront les connaissances techniques et les compétences relationnelles nécessaires pour œuvrer à un avenir alimentaire meilleur pour les communautés vietnamiennes.

Lien : <https://www.ifoam.bio/news/building-pioneering-leader-network-vietnam>

Source(s) : Organic Insider, mai 2026

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Qui sont les consommateurs de vin bio en France aujourd'hui ?	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE
Produire des œufs bio : les bases pour démarrer son élevage	BIO NOUVELLE-AQUITAINE	FRAB NOUVELLE-AQUITAINE, 347 Avenue Thiers, 33 100 BORDEAUX http://www.bionouvelleaquitaine.com Tél. : 05 56 81 37 70 info@bionouvelleaquitaine.com	FRANCE
La machine à acheter les engrais BIO 2026	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Prix moyens des semences biologiques de grandes cultures et fourragères relevés en Auvergne-Rhône-Alpes - Février 2026	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Guide des aides en agriculture biologique : Année 2026	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr Tél. : 05 55 10 37 90 accueil@na.chambagri.fr	FRANCE

Le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr Tél. : 05 55 10 37 90 accueil@na.chambagri.fr	FRANCE
De la biodiversité comme un humanisme	ÉDITIONS DU SEUIL	57 Rue Gaston Tessier, CS 50061, 75 166 PARIS CEDEX 19 http://www.seuil.com Tél. : 01 40 46 50 50 contact@seuil.com	FRANCE
Liste variétale 2026 - Edition suisse : Céréales	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Sélection de familles de vaches : Une méthode adaptée à l'élevage laitier biologique	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Sélection de vaches laitières conformes aux conditions locales : Contexte, utilisation et interprétation du formulaire d'évaluation	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Sélection laitière biologique en région de montagne : Elever des vaches adaptées à l'exploitation	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE

Guide variétal de semences de légumes bio Grand Ouest - Saison 2026-2027	FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)	12 Avenue des Peupliers, 35 510 CESSON-SÉVIGNÉ http://www.agrobio-bretagne.org/ Tél. : 02 99 77 32 34 Fax : 02 23 30 15 75 frab@agrobio-bretagne.org	FRANCE
Guide pratique : Maîtriser l'irrigation en maraîchage diversifié pour une gestion efficiente de l'eau	FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)	12 Avenue des Peupliers, 35 510 CESSON-SÉVIGNÉ http://www.agrobio-bretagne.org/ Tél. : 02 99 77 32 34 Fax : 02 23 30 15 75 frab@agrobio-bretagne.org	FRANCE
Simplification ? Mon œil ! : Un rapport de France Nature Environnement	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	Oasis 21 - 2 Rue de la Clôture, 75 019 PARIS https://fne.asso.fr/ Tél. : 09 88 19 55 80 information@fne.asso.fr	FRANCE
Néonicotinoïdes et betteraves : entre discours catastrophiste et réalité des chiffres	GÉNÉRATIONS FUTURES	179 Rue Lafayette, 75 010 PARIS http://www.generations-futures.fr Tél. : 01 45 79 07 59	FRANCE
Cultiver et valoriser la luzerne et le trèfle violet	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Projet Sorberry : Confection de sorbets aux petits fruits : Quelles pratiques ?	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 https://itab.bio/ Tél. : 01 40 04 50 64 Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE

Projet Sorberry : Caractérisation variétale de petits fruits pour la transformation en sorbet	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 https://itab.bio/ Tél. : 01 40 04 50 64 Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE
Cahier technique : Elever des poules pondeuses biologiques	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 https://itab.bio/ Tél. : 01 40 04 50 64 Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE
Cahier technique : Elever des poulets de chair biologiques	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 https://itab.bio/ Tél. : 01 40 04 50 64 Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE
Perspectives de l'environnement sur la triple crise planétaire : Enjeux, évolution et liens entre les politiques publiques	OCDE	2 Rue André Pascal, 75 775 PARIS CEDEX 16 http://www.oecd.org Tél. : +33 1 45 24 82 00 Fax : +33 1 45 24 85 00	FRANCE
Manufacturing doubt: How the industry downplays TFA's toxicity	PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)	Rue de la Pacification 67, 1000 BRUXELLES https://www.pan-europe.info/ Tél. : +32 2 318 62 55	BELGIQUE
Externalités de l'AB	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Panorama des fermes en bovins laitiers bio	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE

Mission Levy-Tuot : Les renouvelables rapportent aussi à la puissance publique	RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE	Mundo M, 47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL https://reseauactionclimat.org/ Tél. : 01 48 58 83 92	FRANCE
Observatoire des accompagnements à l'installation et à la transmission : 2025	RÉSEAU CIVAM	18-20 Rue Claude Tillier, 75 012 PARIS http://www.civam.org/ Tél. : 01 44 88 98 58 contact@civam.org	FRANCE
Strategic research and innovation agenda for organics and agroecology	TP ORGANICS	c/o IFOAM EU GROUP, Rue Marie Thérèse 11, 1000 BRUXELLES http://www.tporganics.eu Tél : +32 2 280 6844 info@tporganics.eu	BELGIQUE
Quels besoins face au changement climatique et comment mieux y répondre ?	TRAME	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.trame.org Tél. : 01 44 95 08 00 contact@trame.org	FRANCE
Financements privés et publics au service de la transition agroécologique	TRAME	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.trame.org Tél. : 01 44 95 08 00 contact@trame.org	FRANCE
Marges sur les fruits et légumes Bio de la distribution : Une péréquation des marges au détriment du budget des consommateurs et du revenu agricole	UFC-QUE CHOISIR	233 Boulevard Voltaire, 75 011 PARIS https://ufc.quechoisir.org Tél. : 01 43 48 55 48	FRANCE

LA BIOBASE

Plus de 49 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

.....



- Plus de 49 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire